



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE

La pauvreté en Haïti

Profil de la pauvreté

à partir des données de l'ECVH



La Pauvreté en Haïti

Profil de la pauvreté

à partir des données de l'ECVH

Document préparé par :

Willy Egset et Pål Sletten

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) « **Renforcement des Capacités de Production et d'Analyse des Statistiques Sociales** » avec la participation de l'Institut Haïtien de Statistiques et en coordination avec le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE). Le projet est financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Les opinions, analyses et/ou recommandations dans cette étude sont celles des auteurs et n'engagent pas nécessairement le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Mise en page et maquette de couverture :

Guides Panorama Haïti

Port-au-Prince, Haïti, juin 2005

Impression :
Imprimerie CIMMO

Sommaire

Introduction	5
1. Choix méthodologiques et données statistiques.....	7
Définitions de la pauvreté – lignes de pauvreté	7
Mesures de la pauvreté.....	9
Les données statistiques.....	10
2. La pauvreté en Haïti.....	12
A l'incidence élevée de la pauvreté s'associe une forte inégalité.....	14
3. La géographie de la pauvreté : La grande majorité des pauvres vivent en province.....	17
Le département du Nord Est connaît la pauvreté la plus aiguë	18
4. La démographie de la pauvreté.....	20
La pauvreté et le cycle de vie.....	20
Les familles nombreuses sont souvent des familles pauvres	20
Les familles complexes ou parents et non-parents cohabitent sont moins souvent pauvres	22
Les ménages ayant une femme pour apporteur principal sont plus pauvres surtout en Aire Métropolitaine	23
Une corrélation faible entre la pauvreté et l'âge de l'apporteur principal du ménage	24
5. L'insertion économique des ménages pauvres	26
Les sources de revenu des ménages pauvres	26
Une relation faible entre le chômage et la pauvreté	27
L'emploi salarié réduit le risque de tomber dans la pauvreté.....	29
Les transferts constituent un moyen d'échapper à la pauvreté	30
6. Accès aux services publics et infrastructures.....	32
Accès à l'éducation	32
Accès aux infrastructures	33

7. La pauvreté rurale.....	37
Même les ménages les plus pauvres ont accès à la terre	37
Une grande majorité des paysans sont des propriétaires-exploitants ; le métayage n'est significatif que dans quelques régions.....	39
L'outillage de base paysan: la machette et la houe	44
8. La pauvreté urbaine	47
Des inégalités importantes entre Port-au-Prince et les autres milieux urbains.....	47
Les pauvres des villes, sont-ils originaires des campagnes ?	48
Quelle insertion économique pour les pauvres des villes ?	49
En milieu urbain, les femmes apporteurs travaillent plus souvent pour leur propre compte	50
9. Les causes de la pauvreté.....	51
Des populations pauvres ou des régions pauvres ?	52
Conclusion	55
Annexe A.....	57
Annexe B : Résultats des régressions.....	60
Bibliographie	64

Introduction

Une économie en crise et une population appauvrie ont été, malheureusement, des thèmes récurrents de l'histoire haïtienne. Que ce rapport constate une incidence de la pauvreté en Haïti bien supérieure aux autres pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes, ne doit donc aucunement surprendre le lecteur informé. Néanmoins, des données statistiques sur la situation des ménages haïtiens ont été rares, et ce rapport présente le premier diagnostic systématique de la pauvreté basé sur des données statistiques récentes. Le rapport présente des estimations du niveau de la pauvreté monétaire au niveau national, ainsi que des comparaisons avec d'autres pays de la région et du monde. Ensuite, un *profil de la pauvreté* est dessiné à partir de variables indépendantes d'ordre géographique, démographique et socio-économique. Le rapport fournit une analyse plus approfondie de la pauvreté en zone rurale dans le contexte de l'accès des pauvres à la terre et aux moyens de production, sans pour autant prétendre à épuiser cette thématique complexe. Il s'attache également à étudier quelques caractéristiques de la pauvreté en milieu urbain. Finalement, le rapport présente également des pistes d'analyse des causes de la pauvreté en utilisant des analyses de régression.

Un profil de la pauvreté doit fournir aux acteurs politiques un outil pour définir des priorités et stratégies pour la lutte contre la pauvreté, par l'identification de régions ou de sous-groupes de la population vivant dans la pauvreté, et en déterminant le poids relatif de ces régions et sous-groupes dans la pauvreté totale dans le pays. Le profil permet aussi d'établir des seuils utilisés pour le suivi de l'évolution de la pauvreté dans le temps.

Il n'existe pas de définition universelle de la pauvreté, ni dans le monde académique, ni dans le monde politique. Les définitions qu'on peut trouver varient, allant des plus étroites, qui utilisent des mesures monétaires tel que le revenu ou la consommation des ménages, aux plus étendues, basées sur une gamme de paramètres mesurant les conditions de vie des ménages. En même temps, une tentative d'analyse d'un phénomène aussi complexe que la pauvreté demande une définition précise si l'on veut éviter la confusion terminologique. Trop souvent, le débat sur la pauvreté se perd dans l'obscurité des notions. Ainsi, la première partie de ce rapport est consacrée à la présentation de la définition de la pauvreté que nous avons retenue, et des méthodes utilisées pour la mesurer. Signalons qu'après des considérations aussi bien théoriques que pratiques, nous avons utilisé une définition plutôt étroite et monétaire de la pauvreté.

Ce rapport a été préparé pour le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Haïti, dans le cadre du projet "Renforcement des capacités de production et d'analyse des statistiques sociales".

Nous tenons à remercier le PNUD pour une excellente coopération sur ce projet, qui représente une continuation de la collaboration entre Fafo-AIS et le PNUD en Haïti depuis 1999.

Nous souhaitons tout particulièrement remercier le responsable de l'Unité pauvreté du PNUD Haïti, Mme Monique Pierre-Antoine, et l'Expert Principal du projet susmentionné, le Docteur Nathalie Brisson Lamaute. Nous avons aussi bénéficié de la coopération souple et accueillante de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) pour la préparation de ce rapport.

Comme toujours, les institutions et les personnes mentionnées n'ont aucune responsabilité pour les lacunes ou erreurs de ce rapport, qui demeurent celles des auteurs. Nous espérons que ce rapport ne sera pas utilisé comme le mot final sur la pauvreté en Haïti, mais plutôt comme une contribution à une connaissance commune sur cette pauvreté, ses causes et ses remèdes.

1. Choix méthodologiques et données statistiques

Définitions de la pauvreté – lignes de pauvreté

Il existe plusieurs définitions de la notion de pauvreté, et il n'y a pas d'accord général sur la définition exacte à retenir, ni dans le discours académique, ni dans le discours politique. Pour analyser la pauvreté, il faut donc choisir une définition parmi plusieurs définitions possibles, et ce choix a forcément des conséquences pour l'analyse. Pour un aperçu sur le débat scientifique sur la notion de pauvreté, on se reportera par exemple à la contribution de Ravallion (1992).

Ce profil de la pauvreté en Haïti retient une définition monétaire de la pauvreté, plus précisément, un individu est pauvre s'il a un revenu inférieur à 2 US\$ par jour, et extrêmement pauvre si son revenu est inférieur à 1 US\$ par jour.

Notons d'abord que nous avons volontairement choisi une définition monétaire étroite de la pauvreté. La Banque Mondiale a privilégié cette approche, par exemple dans son rapport sur le développement dans le monde de 1990: « Les revenus des ménages et les dépenses par personne sont acceptables comme indicateurs du niveau de vie... » (Banque Mondiale 1990 p. 31) Une approche moins étroite serait par exemple de construire un indice qui définit la pauvreté comme l'accès à un certain nombre de biens, tel que la nourriture, l'éducation, etc. Le choix d'une définition étroite n'indique pas que notre analyse de la pauvreté sera étroite ; tout l'intérêt d'un profil de la pauvreté est d'analyser des dimensions différentes de la pauvreté, telles que les différences régionales, les différences entre différents groupes démographiques, l'accès des pauvres aux infrastructures et services sociaux, etc.

Notons ensuite que nous utiliserons une définition absolue de la ligne de pauvreté. Dans les pays de l'OCDE, il est commun d'utiliser une définition relative, normalement un seuil de pauvreté égal à 50 pour cent du revenu médian de la société étudiée (Oxley 1997). Pour les études des pays en développement, il est plus commun d'utiliser la définition absolue d'un ou deux dollars par jour. Ainsi, la cible pour le premier des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est de réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.

Les seuils de 1 et 2 US\$ par jour, sont en fait des seuils de 1,08 et 2,16 \$, valeur année 1993 (Chen et Ravallion 2000). Nous utilisons des données sur le revenu des ménages en 2000, mesuré en Gourdes, valeur année 2000 ; il faut donc ré-évaluer les seuils. Pour ce faire, nous utilisons d'abord l'Indice des Prix à la Consommation des Etats-Unis pour trouver les valeurs des seuils en \$ valeur année 2000. Ensuite, nous appliquons les facteurs de conversion à parité de pouvoir d'achat (PPA)¹ pour l'année 2000 plutôt que le taux de change du marché². Finalement, nous avons annualisé ce chiffre en multipliant par 365. Ceci donne une ligne de pauvreté extrême (1 \$ par jour) de 2757 Gourdes par personne par an et une ligne de pauvreté (2 \$ par jour) de 5516 Gourdes par personne par an.³

Le calcul du seuil se fait donc de la manière suivante :

$$P_1 = 1.08\$ \times PPA \times IPC_{1993-2000} \times 365 = 2757Gds$$

Le revenu est mesuré au niveau des ménages (voir la section *Les données statistiques*), mais la ligne de pauvreté est définie pour les individus. Pour calculer les revenus individuels, nous divisons le revenu des ménages par le nombre de membres de chaque ménage, c'est-à-dire que nous ne tenons pas compte des économies d'échelle qui peuvent exister dans un ménage.

Ceci a pour effet de réduire le revenu par personne des individus appartenant aux familles nombreuses, car il y a souvent dans ces ménages un grand nombre d'enfants qui n'apportent pas de revenu au ménage. Pour tenir compte des économies d'échelle, on utilise souvent des échelles d'équivalence qui donnent une pondération moins importante aux enfants quand le revenu par personne est calculé. Néanmoins, dans les études des pays en développement, il est d'usage de ne pas appliquer d'échelle d'équivalence, et nous avons choisi de suivre cette convention.

¹ 5,88 Gourdes pour 1 US\$. Source : World Development Indicators Online, <http://www.worldbank.org>

² 21 Gourdes pour 1 US\$. Source : International Monetary Fund, International Financial Statistics, <http://ifs.apdi.net/imf/>

³ Pedersen et Lockwood (2001) ont calculé une autre ligne de pauvreté à partir des données des deux Enquêtes Budget et Consommation des Ménages (EBCM I et EBCM II). Cette ligne était calculée à partir des besoins calorifiques et en utilisant le panier de consommation alimentaire observé dans les deux enquêtes. La ligne était de 5638 Gdes pour l'année 1999/2000, donc nettement supérieure à la ligne de 1 US\$ par jour.

Mesures de la pauvreté

L'intérêt d'un profil de la pauvreté est de mesurer et comparer la pauvreté entre différents sous-groupes de la population haïtienne. Pour ce faire, nous allons utiliser les trois premières mesures de la pauvreté de la classe FGT (Foster, Greer et Thorbecke 1984), à savoir, l'incidence de la pauvreté, la profondeur de la pauvreté, et la sévérité de la pauvreté. Nous allons présenter ces trois mesures et analyser leurs interprétations. De plus, nous allons introduire la notion de contribution à la pauvreté.

L'incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants) mesure la proportion de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle le revenu est inférieur à la ligne de pauvreté de 1 ou 2 US\$ par personne par jour. Supposons une population de taille n dans laquelle q personnes sont pauvres. L'indice en nombre d'habitants est dans ce cas défini comme

$$H = \frac{q}{n}$$

L'incidence de la pauvreté varie entre 0 et 1, et est souvent présentée comme un pourcentage. Cette mesure présente l'avantage qu'elle est compréhensible et facile à communiquer – et c'est cette mesure qui est utilisée pour le premier Objectif du Millénaire pour le Développement: Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.

Cette mesure a deux défauts. Premièrement, une réduction du revenu d'un ménage pauvre ne se traduit pas par une augmentation de l'incidence de la pauvreté. Deuxièmement, un transfert de ressources d'un ménage pauvre à un ménage plus riche se traduit par une réduction de l'incidence de la pauvreté si le ménage bénéficiaire est amené par-dessus la ligne de pauvreté – sinon, aucun effet. Il y a donc deux cas de figure où les ménages pauvres voient leur ressources diminuer sans que l'incidence de la pauvreté ne le reflète. Il convient donc d'utiliser deux autres mesures qui n'ont pas ces défauts : **la profondeur de la pauvreté** et **la sévérité de la pauvreté**. La profondeur de la pauvreté tient compte à la fois de la proportion de ménages pauvres dans la société et de la différence entre le revenu moyen des pauvres et la ligne de la pauvreté, et n'a pas le premier des deux défauts. La sévérité de la pauvreté est une mesure qui incorpore de plus l'inégalité entre les pauvres, et n'a ni le premier, ni le deuxième défaut. Ces deux mesures sont définies dans l'Annexe A.

Finalement, nous allons introduire la notion de **contribution à la pauvreté** : l'incidence de la pauvreté peut être mesurée pour des sous-groupes d'une population, par exemple par département en Haïti. Dans ce cas, l'incidence de la pauvreté dans chaque sous-groupe donne le pourcentage de pauvres dans le sous-groupe en question. Si l'on mesure ensuite comment les pauvres sont répartis parmi ces sous-groupes, nous trouvons la contribution à la pauvreté de chaque sous-groupe.

La somme des contributions de tous les sous-groupes est 100 pour cent, et pour chaque sous-groupe la contribution est un chiffre entre 0 et 100 pour cent.

Le Tableau 1 présente ces deux mesures pour les sous-groupes de la société haïtienne définis par leur milieu de résidence. On peut observer comment l'ensemble des contributions totalise 100 pour cent, tandis que l'incidence s'élève à 56 pour cent à l'échelle nationale.

Tableau 1: Incidence et contribution à la pauvreté

	Incidence de pauvreté extrême (%)	Contribution à la pauvreté extrême (%)
Aire Métropolitaine	23	9
Autre milieu urbain	57	14
Milieu rural	67	77
Tout Haïti	56	100

Les données statistiques

Les données statistiques proviennent de l'Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH), et ont été fournies par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). Le travail de terrain de l'ECVH a eu lieu sur une période de 18 semaines, de mars à juillet 2001, sur l'ensemble du territoire. Le travail de terrain a été effectué par l'IHSI, qui a déployé 79 enquêteurs et 20 superviseurs sur le terrain. Dans 501 unités 7812 ménages ont été tirés, et l'enquête a été complétée chez 97,8 pour cent de ces ménages. L'information sur le revenu des ménages est recueillie à travers une série de questions sur le revenu de chaque membre du ménage, avec 61 sous-catégories de revenu, et une période de référence de 12 mois. Les données sur le revenu des ménages montrent une bonne corrélation avec d'autres indicateurs sociaux recueillis dans l'ECVH, et des tests de qualité indiquent que les données sur le revenu ont une fiabilité acceptable.

En étudiant la pauvreté des ménages, il faut faire le choix entre des données sur le revenu et des données sur la consommation, et il existe des arguments pertinents pour et contre chacune des deux options. Malheureusement, ces deux types de données ont tendance à différer, même s'ils sortent d'une même enquête (McKay 2000: 96). Il faut donc signaler que l'utilisation de données sur la consommation recueillies dans l'Enquête Budget et Consommation des Ménages (EBCM) en 1999 donnerait des estimations très différentes (plus basses) de l'incidence de la pauvreté en Haïti, parce que la consommation des ménages haïtiens dans l'EBCM est plus élevée que leur revenu dans l'ECVH.

Des analyses préliminaires indiquent néanmoins que ces deux enquêtes obtiendront des résultats similaires quant à l'identification des groupes pauvres et leurs caractéristiques. Tout de même, si certaines conclusions-clés de ce rapport (la répartition géographique, démographique, et socio-économique de la pauvreté) étaient vérifiées à partir des données sur la consommation des ménages de l'EBCM, cela ajouterait à leur fiabilité.

L'estimation de la population haïtienne dans ce rapport est basée sur les projections de l'IHSI pour l'année 2001, à partir du recensement de 1982. Les résultats préliminaires du recensement de 2002/2003, publiés cette année, montrent une population légèrement inférieure à cette estimation.

2. La pauvreté en Haïti

Au total, 56 pour cent de la population haïtienne – 4,4 millions de personnes – vivent dans des ménages qui se situent en dessous de la ligne de pauvreté extrême de 1 US\$ (PPA) par personne par jour. 76 pour cent – ou près de 6,2 millions sur une population haïtienne de 8,1 millions – vivent dans des ménages qui se trouvent en dessous la ligne de pauvreté de 2 US\$ (PPA) par personne par jour.

Tableau 2 Pauvreté et pauvreté extrême en Haïti

	L'indice en nombre d'habitants		Nombre de personnes pauvres et extrêmement pauvres		Pop. Estimée	Échantillon
	Extrêmement pauvres	Pauvres	Extrêmement pauvres	Pauvres		
Haïti	56 %	76 %	4 450 000	6 200 000	8 102 754	7 186

Le ratio d'écart de revenu des personnes extrêmement pauvres est de 56 pour cent (Tableau 3), c'est-à-dire qu'en moyenne les ménages extrêmement pauvres ont un revenu par personne par jour équivalent à 44 pour cent de la ligne de pauvreté, c'est-à-dire 0,44 US\$ (PPA). Il faudrait donc plus que doubler le revenu moyen des ménages extrêmement pauvres, pour les sortir de la pauvreté extrême.

Tableau 3 Mesures de la pauvreté extrême en Haïti

	Pauvreté extrême			Pop. estimée	Échantillon
	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté extrême	Sévérité de la pauvreté extrême		
Haïti	0,56	0,31	0,10	8 102 754	7 186

La profondeur de la pauvreté extrême en Haïti est de 0,31. Dans les rapports de la Banque Mondiale « Indicateurs du développement dans le Monde » 2002, il y a 8 pays qui ont une incidence de la pauvreté plus élevée que celle d'Haïti, mesurée à partir de la ligne de pauvreté de 1 US\$ par personne par jour⁴. Il y a 7 pays qui ont une incidence entre 45 pour cent et 65 pour cent, c'est-à-dire à moins de 10 points de celle d'Haïti. Pour ces 7 pays, la profondeur de la pauvreté varie de 0,17 à 0,40, avec une moyenne de 0,28.

⁴ Pour plusieurs pays, dont certains très pauvres, l'incidence de la pauvreté n'est pas connue. Il ne faut donc pas conclure qu'Haïti est parmi les dix pays les plus pauvres au monde.

(Tableau 4) La profondeur de la pauvreté en Haïti, 0,31, est donc comparable à ce qu'on trouve dans les pays qui ont une incidence de la pauvreté similaire à Haïti.

La sévérité de la pauvreté extrême en Haïti est de 0,10. Cette mesure incorpore à la fois la proportion de ménages pauvres dans la société, la différence entre le revenu moyen des pauvres et la ligne de la pauvreté, et l'inégalité entre les pauvres. Dans le cadre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, la sévérité de la pauvreté servira à suivre l'évolution de la pauvreté, et s'assurer que le sort des plus pauvres s'améliore. Effectivement, l'incidence de la pauvreté aussi bien que la profondeur de la pauvreté peuvent baisser, même si la situation des plus pauvres parmi les pauvres se dégrade. Par contre, la sévérité de la pauvreté augmentera dans un tel cas de figure.

Tableau 4 La pauvreté dans quelques pays africains

	Année	Incidence de la pauvreté extrême (1 US\$)	Profondeur de la pauvreté extrême (1 US\$)	Incidence de la pauvreté (2 US\$)	Profondeur de la pauvreté (2 US\$)
Mali	1994	0,73	0,37	0,91	0,61
Nigeria	1997	0,70	0,35	0,91	0,59
République Centrafricaine	1993	0,67	0,38	0,84	0,58
Zambie	1998	0,64	0,33	0,87	0,55
Niger	1995	0,61	0,34	0,85	0,55
Burkina Faso	1994	0,61	0,26	0,86	0,51
Gambie	1998	0,59	0,29	0,83	0,51
Sierra Leone	1989	0,57	0,40	0,75	0,52
Madagascar	1999	0,49	0,18	0,83	0,44
Ghana	1999	0,45	0,17	0,79	0,41

L'incidence de la pauvreté en Haïti est trois fois plus élevée que la moyenne des pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes. La proportion de la population qui vit dans des ménages extrêmement pauvres en Amérique Latine est de 16 pour cent selon les dernières estimations de la Banque Mondiale. Même si les estimations manquent pour certains pays de la région, on peut noter que les pays les plus pauvres enregistrent des taux de pauvreté extrême de « seulement » 20 pour cent (Colombie) à 24 pour cent (Honduras), nettement plus bas que le taux de 56 pour cent enregistré en Haïti. (Banque Mondiale 2003: Table 2.6)

En fait, l'incidence de la pauvreté en Haïti est comparable à l'incidence moyenne de l'Afrique Sub-Saharienne qui s'élevait à 48 pour cent en 1996. Les 8 pays ayant une incidence plus élevée que le Haïti se trouvent tous dans cette région.

Tableau 5: Incidence de la pauvreté dans le monde

Région	Incidence de la pauvreté					Personnes pauvres (millions)				
	1987	1990	1993	1996	1998 (prélim.)	1987	1990	1993	1996	1998 (prélim.)
Asie orientale (sauf la Chine)	26,6 23,94	27,58 18,51	25,24 15,87	14,93 9,97	15,32 11,26	417,53 114,14	452,45 91,98	431,91 83,52	265,13 55,08	278,32 65,15
Europe orientale & Asie centrale	0,24	1,56	3,95	5,12	5,14	1,07	7,14	18,26	23,82	23,98
Amérique Latine & Caraïbes	15,33	16,8	15,31	15,63	15,57	63,66	73,76	70,79	75,99	78,16
Moyen-Orient et Maghreb	4,3	2,39	1,93	1,83	1,95	9,31	5,66	4,95	5,01	5,55
Asie du sud	44,94	44,01	42,39	42,26	39,99	474,41	495,11	505,08	531,65	522
Afrique Sub-saharienne	46,61	47,67	49,68	48,53	46,3	217,22	242,31	273,29	288,97	290,87
Total (sauf la Chine)	28,31 28,51	28,95 28,05	28,15 27,72	24,53 27,01	23,96 26,18	1183,19 879,81	1276,41 915,94	1304,29 955,89	1190,58 980,53	1198,88 985,71

Source: Chen & Ravallion 2000: Table 2

A l'incidence élevée de la pauvreté s'associe une forte inégalité

Bien que l'Amérique Latine et les Caraïbes aient la réputation d'avoir la plus forte inégalité monétaire du monde « depuis que les données statistiques sur le niveau de vie existent » (Banque Mondiale 2003:1), Haïti devance ses voisins avec un coefficient Gini de 0,65 selon nos estimations (Tableau 6). L'inégalité est moins forte dans le milieu rural, avec coefficient Gini de 0,54. Cette inégalité est plus forte que celle de la région de l'Amérique Latine et les Caraïbes (coefficient Gini de 0,49), et l'Afrique Sub-saharienne (coefficient Gini de 0,54), et Haïti est loin devant le Moyen-Orient et les pays de l'OCDE.

Tableau 6 Coefficient Gini et distribution du revenu total selon les quintiles

Région	1- 20 %	2- 20 %	3- 20 %	4- 20 %	5- 20 %	Coefficient Gini
Haïti	1,5	4,6	9,0	16,6	68,3	0,65
Amérique Latine & Caraïbes						0,49
Afrique Sub-saharienne						0,47
Moyen-Orient et Maghreb						0,38
Asie orientale						0,38
Asie du sud						0,32
OCDE						0,34

Source (sauf Haïti): Banque Mondiale 2003: Tableau A.10

Dans les pays d'Amérique Latine, parmi les plus inégalitaires au monde, les 10 pour cent les plus pauvres de la population reçoivent seulement 1,5 pour cent du revenu de l'ensemble de la population du pays (World Bank 2003:1). En Haïti les 10 pour cent les plus pauvres reçoivent seulement 0,4 pour cent du revenu total, et les 20 pour cent les plus pauvres reçoivent seulement 1,5 pour cent (Tableau 6). La *courbe de Lorenz*, qui montre le revenu cumulé par centiles (Lorenz 1905), est extrêmement biaisée, et monte rapidement à partir des deux déciles supérieurs. En fait, 80 pour cent de la population (i.e. les huit premiers déciles) ont un revenu inférieur à ce qu'une distribution égalitaire leur apporterait, et les 20 pour cent les plus riches (i.e. les deux déciles supérieurs) perçoivent 68 pour cent du revenu total dans le pays.

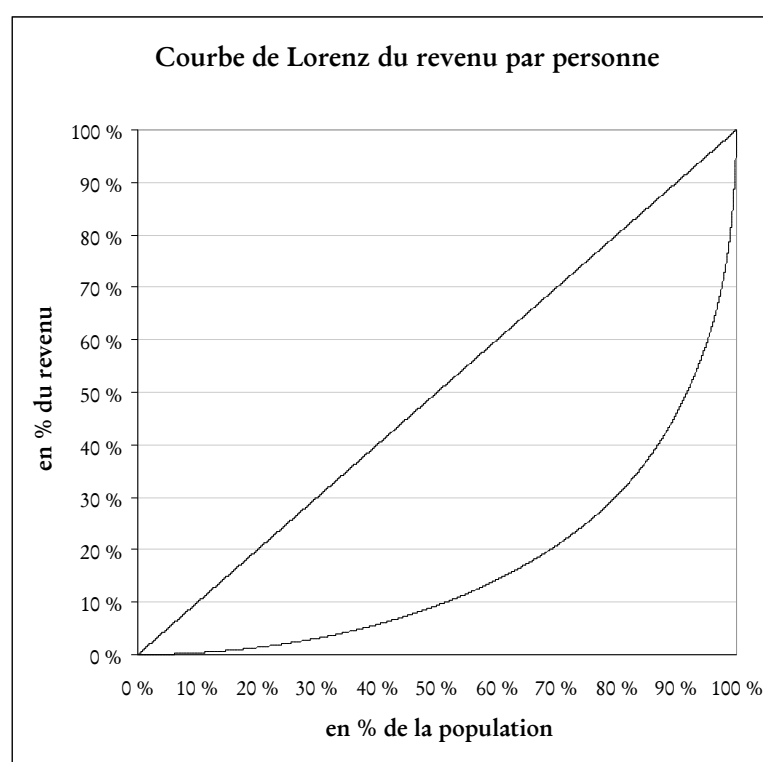


Figure 0: Courbe de Lorenz

C'est donc la combinaison du plus faible revenu par personne dans la région et de la plus forte inégalité, qui fait que la pauvreté en Haïti enregistre une incidence et profondeur extrêmes. En dehors de cette constatation, qui relève de la tautologie, il reste difficile d'établir un consensus normatif aussi bien qu'une analyse scientifique du phénomène de l'inégalité.

Le problème de l'inégalité extrême en Haïti n'est pas seulement qu'il entraîne une pauvreté plus aiguë pour un niveau de développement économique donné, ni qu'on peut considérer de telles inégalités sociales injustes ou même répugnantes, mais qu'en plus, l'inégalité entraîne des effets contraires à la réduction de la pauvreté. Premièrement, l'inégalité réduit la croissance économique, entre autre parce qu'elle réduit le nombre de bénéficiaires de la croissance, et parce qu'une forte inégalité est corrélée avec le niveau de conflit dans la société. Deuxièmement, une forte inégalité diminue l'effet de réduction de la pauvreté que peut avoir la croissance, parce que la croissance peut simplement renforcer les inégalités qui existent. (Banque Mondiale 2003:16-17).

Néanmoins, les arguments pour une réduction de l'inégalité en vue d'obtenir une plus forte croissance économique sont contestés, et les questions d'inégalité et de redistributions restent essentiellement des questions d'ordre politique ou moral, comme l'est également la question de la réduction de la pauvreté.

3. La géographie de la pauvreté :

La grande majorité des pauvres vivent en milieu rural

Les statistiques montrent que la pauvreté est répartie de façon inégale sur le territoire haïtien. L'Aire Métropolitaine connaît une incidence de pauvreté extrême de 23 pour cent, nettement inférieure à celle qu'on trouve en milieu rural (67 pour cent) et en milieu urbain hors Port-au-Prince (57 pour cent). La grande majorité de la population rurale (88 pour cent) tombe en dessous de la ligne de 2 US\$ (PPA) par personne par jour, contre « seulement » 45 pour cent de la population de l'Aire Métropolitaine. (Tableau 7)

Il faut noter que les autres milieux urbains enregistrent des taux de pauvreté et de pauvreté extrême plus proches de ceux du milieu rural que de ceux de l'Aire Métropolitaine. L'écart entre les villes de province (telles que Jacmel et Cap-Haïtien) et les campagnes qui les entourent est donc moindre que l'écart entre ces villes et la capitale.

Le fait que la majorité de la population haïtienne (63 pour cent) vive en milieu rural, implique que la pauvreté en Haïti se trouve surtout en milieu rural. En effet, plus que trois quarts des extrêmement pauvres (77 pour cent) vivent en milieu rural, ce qui implique qu'il est nécessaire de cibler la population rurale dans toute politique visant à réduire la pauvreté. Par contre, seulement 9 pour cent des extrêmement pauvres vivent dans l'Aire Métropolitaine, et 14 pour cent vivent dans les autres villes. La faible contribution des villes de province (« autre milieu urbain ») s'explique par le fait que leur population est modeste par rapport à la population rurale. (Tableau 7)

Notons que la profondeur de la pauvreté en Aire Métropolitaine est de 0,09, tandis qu'elle est de 0,33 en milieu rural. La profondeur de la pauvreté est le produit de l'incidence de la pauvreté et le ratio d'écart de revenu. Non seulement l'incidence de pauvreté extrême est-elle plus faible dans l'Aire Métropolitaine, mais en plus, le ratio d'écart de revenu y est moins important (45 pour cent, comparé à 56 pour cent en milieu rural) : il y a plus de pauvres en milieu rural, et ils ont un revenu encore plus faible que le revenu des pauvres de l'Aire Métropolitaine.

Tableau 7 Pauvreté par milieu de résidence

	Incidence de pauvreté extrême (%)	Incidence de pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté extrême (%)	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté	Pop. estimée	Échantillon
Aire Métropolitaine	23	45	9	0,45	0,10	1 847 302	1 006
Autre milieu urbain	57	76	14	0,58	0,33	1 118 758	1 182
Milieu rural	67	88	77	0,56	0,37	5 136 695	4 998
Haïti	56	77	100	0,56	0,31	8 102 754	7 186

Le département du Nord Est connaît la pauvreté la plus aiguë

La répartition de la pauvreté par département (Tableau 8) montre que les variations entre les départements sont relativement modestes, à l'exception de deux départements : le Nord Est et l'Ouest.

Dans le Nord Est, nous trouvons une incidence de la pauvreté extrême de 84 pour cent, et un ratio d'écart de revenu des extrêmement pauvres de 72 pour cent. En moyenne, les ménages extrêmement pauvres du Nord Est ont donc un revenu par personne par jour de 28 pour cent de la ligne de pauvreté, c'est-à-dire 0,28 US\$ (PPA). Il faudrait donc plus que tripler le revenu moyen des ménages extrêmement pauvres dans ce département pour les sortir de la pauvreté extrême.

Dans le département de l'Ouest, l'incidence de la pauvreté extrême est beaucoup plus faible (34 pour cent) que l'incidence nationale (56 pour cent), ce qui s'explique par le fait que 60 pour cent de la population du département se trouve dans l'Aire Métropolitaine où la pauvreté est moins aiguë.

Retenons que la population du département du Nord Est est faible ; avec 312 000 personnes, c'est le département le moins peuplé. La contribution de ce département est moindre (6 pour cent) que celle du département de l'Ouest (23 pour cent) : Même si la part de la population du département de l'Ouest qui vit dans la pauvreté extrême est faible par rapport aux autres départements, une partie importante des extrêmement pauvres en Haïti vit dans ce département.

Tableau 8 Incidence de la pauvreté par Département

Département	Incidence de pauvreté extrême (%)	Incidence de pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté extrême (%)	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté	Pop. estimée	Échantillon
Ouest	34	57	23	0,47	0,13	2 980 300	1 958
Sud Est	65	87	7	0,49	0,28	493 010	568
Nord	68	85	12	0,58	0,36	828 188	748
Nord Est	84	94	6	0,72	0,58	312 710	411
Artibonite	68	89	17	0,59	0,35	1 113 821	922
Centre	62	85	8	0,48	0,27	553 239	587
Sud	69	87	11	0,57	0,36	699 057	685
Grand Anse	67	88	10	0,59	0,36	691 473	706
Nord Ouest	72	92	7	0,58	0,37	430 955	601
Haïti	56	77	100	0,56	0,31	8102754	7186

4. La démographie de la pauvreté

La pauvreté et le cycle de vie

Si l'on définit la pauvreté par rapport au revenu d'un ménage ou d'un individu, la pauvreté de ce ménage ou individu varie au cours de son cycle de vie. En effet, le revenu et la consommation des individus varient selon la phase de vie dans laquelle ils se trouvent – des jeunes qui sont en train de s'établir dans un ménage séparé de leurs parents, des adultes avec enfants, un couple de personnes âgées sans enfants. Selon l'hypothèse du revenu permanent, les revenus des individus atteignent un niveau maximum entre le début et le milieu de la vie, puis diminuent par la suite. La consommation des ménages varie moins que le revenu, parce que les ménages ont recours à l'épargne ou au crédit pour réduire les fluctuations. (Voir par exemple Modigliani 1963.)

Comme nous avons utilisé le revenu pour définir la pauvreté, nous devons nous attendre à voir des effets forts du cycle de vie. Nous examinerons l'effet du ratio de dépendance du ménage, la structure familiale, le sexe et l'âge de l'apporteur principal.

Les familles nombreuses sont souvent des familles pauvres

La première constatation sur les relations entre les variables démographiques et la pauvreté est que l'incidence et la profondeur de la pauvreté augmentent avec la taille du ménage. L'incidence passe de 30 pour cent pour les ménages à une seule personne, à 64 pour cent dans les ménages à plus de six personnes, et la profondeur passe de 0,15 à 0,37. Dans une certaine mesure, il peut exister un effet de causalité, où la situation de pauvreté entraîne une fécondité plus élevée, mais il semble plus pertinent de rappeler que l'indicateur de pauvreté que nous utilisons – le revenu par personne – donnera par définition plus de pauvreté parmi les familles nombreuses puisque le revenu par personne est calculé sans utiliser une échelle d'équivalence. (Voir Définitions de la pauvreté – lignes de pauvreté dans le premier chapitre.)

L'observation d'une pauvreté qui augmente avec la taille du ménage relève donc en partie de la tautologie, et cet effet peut aussi jouer dans les autres variables démographiques que nous étudierons (par exemple, la taille du ménage varie en fonction de l'âge de l'apporteur principal). Pour cette raison, nous présentons l'information sur la taille du ménage dans les tableaux.

Tableau 9: Pauvreté par Nombre de personnes dans le ménage

Nombre de personnes dans le ménage	Incidence de pauvreté extrême (%)	Incidence de pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté extrême (%)	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté	Taille du ménage	Pop. estimée	Échantillon
Personne seule	30	47	1	0,50	0,15	1,0	166 197	653
2-4 personnes	44	68	24	0,52	0,23	3,0	2 435 670	3 147
5-6 personnes	58	80	32	0,56	0,33	5,4	2 468 991	1 858
>6 personnes	64	82	43	0,59	0,38	8,3	3 031 895	1 528

L'incidence de la pauvreté et le ratio d'écart du revenu augmentent avec le ratio de dépendance du ménage, c'est-à-dire le nombre de personnes dans le ménage qui ne travaillent pas, divisé par le total. (Tableau 10)⁵ Il y a deux mécanismes qui jouent en sens inverse : d'une part, lorsqu'un individu a un revenu important, on peut s'attendre à un ratio de dépendance plus élevé, car il est en mesure de soutenir plusieurs personnes – le ratio de dépendance augmente quand le revenu augmente. D'autre part, lorsque plusieurs personnes dans un ménage ne sont pas en mesure de trouver un revenu, le ratio de dépendance augmente, et le revenu baisse. Il est clair que le dernier effet domine.

Tableau 10 Pauvreté par ratio de dépendance du ménage

Ratio de dépendance	Incidence de pauvreté extrême (%)	Incidence de pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté extrême (%)	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté	Taille du ménage	Pop. estimée	Échantillon
0	35	57	7	0,48	0,17	2,5	974 291	1 437
0 à 1/3	46	69	18	0,53	0,24	4,9	1 773 768	1 417
1/3 à 1/2	56	78	28	0,56	0,31	5,1	2 257 629	1 782
1/2 à 2/3	66	87	29	0,57	0,38	5,9	1 936 771	1 393
2/3 à 1	69	86	18	0,59	0,40	4,4	1 160 294	1 157

⁵ Ici joue bien entendu l'effet de la définition de la pauvreté.

Les familles complexes ou parents et non-parents cohabitent sont moins souvent pauvres

L'incidence de la pauvreté varie selon le type de ménage, mais il faut tenir compte du fait que la taille des ménages dépend aussi du type de ménage, et a un effet important sur le revenu par personne, comme nous venons de le voir. Ainsi, on trouve que les personnes seules et les couples sans enfants ont une incidence de la pauvreté très inférieure à la moyenne nationale. En Haïti, ces deux catégories sont relativement rares (166 000 personnes seules et 172 000 personnes qui vivent en couple sans enfants), et la contribution à la pauvreté extrême de ces deux catégories est ainsi de 2 pour cent seulement. (Tableau 11)

D'autre part, on trouve que l'incidence et la profondeur de la pauvreté sont proches de la moyenne nationale pour les personnes qui vivent dans les familles nucléaires, les familles monoparentales, et les familles élargies. Ces trois catégories sont les plus répandues en Haïti, et 89 pour cent des pauvres vivent dans un de ces trois types de ménage. Remarquons que les familles monoparentales ont une incidence de la pauvreté extrême de 56 pour cent, tandis que pour les familles nucléaires l'incidence est de 62 pour cent. (Tableau 11)

Finalement, l'incidence de la pauvreté des personnes vivant dans les familles complexes est de 40 pour cent, très inférieure à la moyenne nationale, même si ces ménages comptent en moyenne 6 personnes. (Tableau 11) Dans ces ménages, parents et non-parents vivent sous le même toit, partageant les dépenses, et maximisant le nombre de personnes apportant un revenu. Ce type de ménage est plus commun en milieu urbain, ce qui peut refléter d'une part des coûts de logement plus élevés, et d'autre part le flux migratoire vers les villes. L'incidence limitée de la pauvreté dans ces ménages peut s'expliquer tout simplement par le fait qu'ils se trouvent en milieu urbain. Ces questions seront étudiées par une analyse de régression dans le dernier chapitre du profil.

Tableau 11 Pauvreté par structure familiale du ménage

Structure familiale du ménage	Incidence de pauvreté extrême	Incidence de pauvreté	Contribution à la pauvreté extrême	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté	Taille du ménage	Pop. estimée	Échantillon
Personne seule	30	47	1	0,50	0,15	1,0	166 197	653
Famille nucléaire	63	84	34	0,56	0,35	5,6	2 448 864	1 952
Famille monoparentale	57	78	10	0,58	0,33	4,1	767 255	837
Couple sans enfant	39	65	1	0,51	0,20	2,0	171 910	349
Famille élargie	57	78	45	0,57	0,33	5,6	3 534 777	2 714
Famille complexe	40	62	9	0,54	0,22	6,0	1 013 751	681

La structure familiale peut être également abordée à travers le statut matrimonial de l'apporteur principal (Tableau 12). Ici, on peut observer que la pauvreté est moins importante (42 pour cent) parmi les personnes qui vivent dans des ménages où l'apporteur principal n'a jamais été marié. Ces ménages ont une taille moyenne de 4,6 personnes, ce qui indique qu'il ne s'agit pas des ménages de personnes seules. Ensuite, on trouve que ces ménages sont le plus souvent des familles élargies, (64 pour cent des cas) ou des familles complexes (18 pour cent des cas). L'apporteur principal qui n'a jamais été marié est plus souvent un homme (65 pour cent des cas) et dans 46 pour cent des cas, il a moins de 25 ans. De ces ménages, 55 pour cent se trouvent en milieu rural, contre 36 pour cent de tous les ménages. Il s'agit donc de ménages urbains de taille importante, où des jeunes hommes jamais mariés apportent l'essentiel du revenu.

La deuxième observation, c'est que la pauvreté semble plus aiguë parmi les personnes vivant dans les ménages où l'apporteur principal est placé. Ceci peut s'expliquer par le fait que la pratique du *plaçage* est plus répandue en milieu rural, où la pauvreté est en général plus aiguë.

La troisième observation, quelque peu surprenante, est que l'incidence de la pauvreté est de 53 pour cent parmi les veufs ou divorcés, donc inférieure à la moyenne nationale de 56 pour cent. Ce résultat est probablement dû à la taille réduite de ces ménages – 3,9 personnes en moyenne – et son effet à travers la définition de la pauvreté comme un revenu par personne inférieur à la ligne de la pauvreté

Tableau 12 Pauvreté par statut matrimonial de l'apporteur principal

Etat civil de l'apporteur principal	Incidence de pauvreté extrême	Incidence de pauvreté	Contribution à la pauvreté extrême	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté	Taille du ménage	Pop. estimée	Échantillon
Seul, jamais marié(e)	44	62	8	0,55	0,24	4,6	861 368	807
Marié(e)	53	75	31	0,55	0,29	5,8	2 667 916	2 129
Placé(e)	63	84	41	0,57	0,36	5,5	2 901 251	2 344
Veuf(ve), divorcé(e), séparé(e)	53	74	20	0,58	0,31	3,9	1 672 219	1 906

Les ménages ayant une femme pour apporteur principal sont plus pauvres, surtout dans l'Aire Métropolitaine

Les données haïtiennes présentent deux différences par rapport au schéma habituel : d'abord, on note qu'il y a une différence légère entre l'incidence de la pauvreté extrême dans les ménages ayant une femme pour apporteur principal (58 pour cent) et ceux ayant un homme (53 pour cent) (Tableau 13). Pour les autres

mesures (ratio d'écart de revenu, profondeur de la pauvreté) l'écart est également très faible, et les contributions des deux groupes à la pauvreté extrême sont similaires (52 contre 48 pour cent). Ensuite, on note que le nombre de personnes qui vivent dans des ménages ayant une femme pour apporteur principal (3,7 millions de personnes) est proche du nombre de personnes ayant un homme (4,4 millions).

Ces deux différences pourraient s'expliquer par la structure économique des ménages haïtiens – ainsi que par la définition du terme « apporteur principal ». En effet, en milieu rural, il est commun que l'homme travaille la terre, que la femme vende les produits agricoles sur le marché. Si les revenus déclarés de la femme sont plus importants que ceux de l'homme, la femme est l'apporteur principal du ménage. Il est clair que la démarche qui consiste à partir des revenus individuels pour saisir le revenu du ménage est problématique, parce que l'unité de production est le ménage, et non pas la femme ou l'homme. Si nous abordons cette question en étudiant le chef du ménage plutôt que l'apporteur principal, les différences entre hommes et femmes disparaissent complètement.

Par contre, une analyse des différences entre homme et femmes par milieu de résidence (Aire Métropolitaine, autre milieu urbain, et milieu rural) montre que l'égalité apparente est surtout un phénomène rural. Dans l'Aire Métropolitaine, nous trouvons une incidence de la pauvreté extrême de 26 pour cent parmi les ménages ayant une femme pour apporteur principal, contre 17 pour cent pour ceux qui ont un homme. Cette différence est encore plus marquée en autre milieu urbain, où 64 pour cent des ménages ayant une femme pour apporteur principal sont extrêmement pauvres, contre 48 pour cent pour ceux dont le principal apporteur est un homme.

Tableau 13 Pauvreté par sexe de l'apporteur principal

Sexe de l'apporteur principal	Incidence de pauvreté extrême	Incidence de pauvreté	Contribution à la pauvreté extrême	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté	Taille du ménage	Pop. estimée	Échantillon
Homme	53	75	52	0,56	0,30	5,2	4 361 462	3 812
Femme	58	79	48	0,57	0,33	4,9	3 741 292	3 374

Une corrélation faible entre la pauvreté et l'âge de l'apporteur principal du ménage

Contrairement aux anticipations, nous trouvons une corrélation faible entre la situation de pauvreté du ménage et l'âge de son apporteur principal. L'incidence de la pauvreté extrême est légèrement moins forte chez les ménages ayant un apporteur principal âgé de moins de 35 ans. Par contre, l'accroissement anticipé de l'incidence de la pauvreté extrême chez les ménages ayant un apporteur plus âgé, n'apparaît pas. (Tableau 14)

Dans une certaine mesure, ceci peut s'expliquer par la taille de ces ménages. Les ménages qui ont un apporteur principal âgé de plus de 66 ans ont une taille moyenne de 3,6 personnes, tandis que les ménages où l'apporteur principal a entre 36 et 45 ans comptent en moyenne 5,7 membres.

Néanmoins, le fait que les ménages des personnes âgées obtiennent un revenu par personne proche de la médiane nationale⁶ peut également s'expliquer par le fait que 42 pour cent de leur revenu provienne de transferts (Tableau 15). Ceci laisse penser qu'il existe des mécanismes informels de redistribution qui effectivement réduisent de manière significative la pauvreté parmi les ménages de personnes âgées.

Tableau 14 Pauvreté par âge de l'apporteur principal

Age de l'apporteur principal	Incidence de pauvreté extrême (%)	Incidence de pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté extrême (%)	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté	Taille du ménage	Pop. estimée	Échantillon
< 25	53	72	8	0,57	0,30	4,9	708 999	646
26-35	50	72	21	0,55	0,28	5,2	1 868 552	1 542
36-45	58	78	30	0,57	0,33	5,7	2 305 939	1 766
46-55	59	79	20	0,58	0,34	5,4	1 558 917	1 320
56-65	57	80	11	0,52	0,30	4,7	903 532	925
66 +	56	79	9	0,57	0,32	3,6	756 814	987

Tableau 15 Les sources de revenu des ménages par âge de l'apporteur principal

Age de l'apporteur principal	- 25	26-35	36-45	46-55	56-65	66 +
Salaire	15	26	24	20	12	5
Transferts	40	24	18	20	31	42
Revenus fonciers	6	2	2	4	3	5
Autre	2	4	4	6	4	3
Auto-emploi	30	37	41	39	33	30
Auto-consommation	7	8	12	13	17	15
Total	100	100	100	100	100	100
Pop. estimée	708 999	1 868 551	2 305 939	1 558 917	903 531	756 814
Échantillon	646	1 542	1 766	1 320	925	987

⁶ Le revenu annuel par personne médian est de 5 900 Gdes dans les ménages où l'apporteur principal est âgé de plus de 66 ans. Le revenu annuel par personne médian dans la population totale est de 6 800 Gdes.

5. L'insertion économique des ménages pauvres

Dans ce chapitre, nous analysons l'insertion économique des ménages pauvres en termes de leur accès aux différentes sources de revenu et de leur participation au marché du travail, à savoir les mécanismes qui ont un impact direct sur le statut de pauvreté d'un ménage. Comme il existe des différences importantes entre milieu urbain et milieu rural, et entre l'Aire Métropolitaine et le reste du pays en ce qui concerne la composition du revenu des ménages et le marché du travail, nous allons présenter des statistiques décomposées par milieu de résidence.

Les sources de revenu des ménages pauvres

La composition du revenu des personnes extrêmement pauvres ou pauvres, est différente de celle des non-pauvres. De plus, il y a des différences importantes entre l'Aire Métropolitaine, les autres milieux urbains et le milieu rural, notamment en ce qui concerne l'importance du salaire, des transferts, et de l'auto-consommation. Le salaire est plus important dans les milieux urbains en général et dans l'Aire Métropolitaine en particulier, qu'en milieu rural. Mais dans tous les milieux, on observe que le poids du salaire dans le revenu des ménages extrêmement pauvres est sensiblement la moitié de celui observé dans le revenu des non-pauvres.

Pour les transferts, on constate qu'ils contribuent à un tiers (entre 30 et 36 pour cent) du revenu dans l'Aire Métropolitaine, un peu moins dans les autres villes, et seulement 11 à 20 pour cent en milieu rural. En plus la part des transferts dans le revenu total est plus importante pour les pauvres que pour les non-pauvres dans l'Aire Métropolitaine, tandis qu'en milieu rural, c'est l'inverse. Ceci fait que les transferts contribuent deux fois plus (20 pour cent contre 11) au revenu des non-pauvres qu'au revenu des pauvres en milieu rural.

Dans tous les milieux, l'auto-emploi constitue la source la plus importante de revenu pour les ménages pauvres et extrêmement pauvres : 39 pour cent pour ces derniers dans l'Aire Métropolitaine et 46 pour cent dans les autres villes. Retenons que l'auto-emploi est également important pour les non-pauvres, étant la source la plus importante de revenu en milieu rural et dans les autres villes.

Tableau 16 Les sources de revenu des ménages extrêmement pauvres, pauvres, et non-pauvres

Sources de revenu	Aire Métropolitaine			Autre milieu urbain			Rural		
	Extrême ment pauvres	Pauvres	Non-pauvres	Extrême ment pauvres	Pauvres	Non-pauvres	Extrême ment pauvres	Pauvres	Non-pauvres
Salaire	14	19	30	13	15	25	5	6	10
Transferts	36	31	30	23	24	35	11	11	20
Revenus fonciers	3	4	4	2	2	2	2	2	2
Autre	7	7	4	7	5	6	5	4	3
Auto-emploi	39	39	33	46	43	30	45	43	44
Auto-consommation	0	1	0	9	11	3	32	34	21
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Pop. estimée	1138	1273	292	2157	1881	112	11527	10715	571
Échantillon	212	425	581	583	819	363	3065	4179	819

Une relation faible entre le chômage et la pauvreté

On pourrait s'attendre à un impact direct de la participation au marché de travail sur la situation de pauvreté d'un ménage. Or, des effets apparemment paradoxaux résultent de l'utilisation de la définition du Bureau International du Travail (ILO 1998) des statuts d'actif occupé, chômeur, et inactif pour catégoriser la participation des individus sur le marché de travail. Cette définition classe comme actif occupé toute personne ayant eu une activité quelconque d'une durée d'au moins une heure en vue d'obtenir une rémunération sous forme d'argent ou de biens pendant la semaine précédant l'enquête. Le fait qu'une personne accepte une activité donnée pour une rémunération donnée dépend de plusieurs conditions, notamment ses besoins immédiats d'un revenu, c'est-à-dire du niveau de son salaire de réservation. Ceci implique que les statuts d'actif occupé et de chômeur peuvent correspondre à une large gamme de situations de bien-être monétaire – une personne possédant certaines ressources peut refuser un travail qu'une personne plus pauvre doit accepter.

Le Tableau 17 montre que l'incidence de la pauvreté extrême est un peu plus élevée lorsque le principal apporteur est un inactif (61 pour cent) que pour les cas où le principal apporteur est un actif occupé (53 pour cent) ou les cas où le principal apporteur est un chômeur (54 pour cent), et le ratio d'écart de revenu est aussi plus grand pour les inactifs (0,60) que pour les actifs (0,54). Pour la ligne de pauvreté de 2 US\$, il se trouve que l'incidence est plus élevée pour les actifs que pour les chômeurs, un fait qui peut s'expliquer par les « effets paradoxaux » introduits plus haut : pour certaines personnes le choix du chômage plutôt que l'auto-emploi ou le salariat s'explique par l'accès à d'autres sources de revenu.

Tableau 17 Pauvreté par situation d'activité du principal apporteur

Participation de l'apporteur principal au marché du travail	Incidence de pauvreté extrême (%)	Incidence de pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté extrême (%)	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté	Taille du ménage	Pop. estimée	Échantillon
Actif occupé	54	76	68	0,55	0,29	6,5	5 723 322	4 851
Chômeur	57	71	10	0,61	0,35	5,8	789 651	626
Inactif	62	80	22	0,60	0,37	5,7	1 568 582	1 690

Le Tableau 18 montre qu'en moyenne, les ménages ayant un apporteur principal au chômage dépendent des transferts à hauteur de 56 pour cent de leur revenu. Ils sont en cela semblables aux ménages où l'apporteur principal est inactif (57 pour cent). Si le chômage est une situation transitoire, et l'inactivité est une situation de longue durée, les transferts auraient dû avoir plus de poids dans le revenu des derniers (sauf si le système des transferts répond très vite aux situations de crise). Cela laisse penser qu'une partie des chômeurs ont accès à des ressources (les transferts) qui leur permettent de sortir de la pauvreté sans dépendre des mécanismes du marché de travail.

Tableau 18 Composition du revenu des ménages par situation d'activité du principal apporteur

Contribution (en pourcentages) au revenu total par source	Actif occupé	Chômeur	Inactif	Tous
Salaire	26	9	5	21
Transferts	15	56	57	26
Revenus fonciers	2	4	6	3
Autre	4	8	5	4
Auto-emploi	43	19	17	37
Auto-consommation	11	6	10	10
Total	100	100	100	100
Pop. estimée	1 210 360	174 661	396 113	1 785 933
Échantillon	4 851	626	1 690	7 186

Le Tableau 19 montre la situation d'activité du principal apporteur par milieu de résidence et statut de pauvreté. On observe qu'il n'y a pas de grandes différences au niveau de la situation d'activité de l'apporteur principal entre pauvres et non-pauvres, quel que soit le milieu de résidence. En milieu rural, les pauvres sont plus souvent inactifs que les non-pauvres (24 contre 17 pour cent), et moins souvent actifs occupés (68 contre 77 pour cent). Les pauvres sont un peu plus souvent chômeurs que les non-pauvres dans chacun des milieux de résidence, mais il n'y a pas une grande différence.

Tableau 19 Situation d'activité du principal apporteur par milieu de résidence et statut de pauvreté
(Ligne de 1 US\$ par jour)

	Aire Métropolitaine		Autre milieu urbain		Milieu rural	
	Non-pauvres	Pauvres	Non-pauvres	Pauvres	Non-pauvres	Pauvres
Actif occupé	65	61	69	65	77	68
Chômeur	16	19	8	10	6	7
Inactif	19	20	23	25	17	24
Total	100	100	100	100	100	100
Pop. estimée	245 664	167 756	74 134	168 346	198 213	931 821
Échantillon	581	425	363	819	819	4179

L'emploi salarié réduit le risque de tomber dans la pauvreté

Les travailleurs haïtiens qui font partie du salariat (18 pour cent de tous les actifs occupés) sont en moyenne dans une meilleure situation que ceux qui dépendent de l'auto-emploi (81 pour cent de tous les actifs occupés) ou au chômage (Tableau 20). Autour de 50 pour cent des salariés vivent en milieu urbain, et 62 pour cent d'entre eux ont au moins complété le cycle secondaire, contre 14 pour cent des individus en auto-emploi.

Tableau 20 Pauvreté par type d'activité de l'apporteur principal

Type d'activité de l'apporteur principal	Incidence de pauvreté extrême	Incidence de pauvreté	Contribution à la pauvreté extrême	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté	Taille du ménage	Pop. estimée	Échantillon
Salarié	28	49	5	0,47	0,13	6,8	1 020 773	731
Auto-emploi ou employeur	59	82	58	0,55	0,32	6,5	4 607 128	4 046
Autre non-salarié	67	85	5	0,64	0,43	5,9	331 402	273
Chômeur	57	71	8	0,61	0,35	5,8	789 651	626
Inactif	62	80	24	0,60	0,37	5,7	1 568 582	1690

L'incidence plus faible de la pauvreté associée au salariat, se retrouve au niveau de la composition du revenu des ménages. Le Tableau 21 donne la pauvreté selon la source principale de revenu des ménages (un ménage ayant normalement plusieurs sources de revenu). Les ménages qui ont pour principale source le salaire enregistrent une incidence de la pauvreté extrême de 32 pour cent, soit seulement la moitié de l'incidence de ceux qui dépendent de l'auto-emploi. Ce résultat s'explique en partie par le fait que 70 pour cent des apporteurs principaux qui sont salariés vivent en milieu urbain où les salaires sont en général, plus élevés qu'en milieu rural. Mais ce résultat s'explique aussi par le fait que les salariés appartiennent au secteur formel de l'économie, tel que l'administration publique (en milieu urbain), l'enseignement (en

milieu urbain et rural), et l'industrie (en milieu urbain). Finalement, rappelons que même parmi les salariés, il y a une minorité importante (32 pour cent) qui sont extrêmement pauvres, et une majorité (53 pour cent) qui sont pauvres.

Tableau 21 : Pauvreté par source principale de revenu du ménage

Source de revenu principale	Incidence de pauvreté extrême	Incidence de pauvreté	Contribution à la pauvreté extrême	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté	Taille du ménage	Pop. estimée	Échantillon
Salaire	32	53	6	0,53	0,17	6,5	864 668	633
Auto-emploi	60	80	48	0,61	0,36	6,3	3 573 336	3 126
Transferts	45	65	14	0,54	0,24	5,6	1 393 414	1 283
Revenus fonciers	46	67	1	0,51	0,24	5,4	137 218	126
Autre	75	86	5	0,73	0,55	6,0	331 759	359
Auto-consommation	63	90	25	0,47	0,30	6,6	1 802 359	1 659

Le Tableau 22 montre que le niveau d'étude de l'apporteur principal est d'une importance majeure pour le statut de pauvreté des ménages. En effet, l'incidence de la pauvreté extrême qui est de 70 pour cent parmi les ménages où l'apporteur principal n'a aucun bagage scolaire, n'est que de 7 pour cent parmi les ménages où il a atteint le cycle supérieur. Comme on l'a évoqué, la majorité des salariés ont au moins un niveau d'étude secondaire, ce qui leur permet d'échapper à la pauvreté. Remarquons que 30 pour cent des apporteurs principaux qui ont complété le cycle secondaire tombent dans la pauvreté extrême.

Tableau 22 Pauvreté par éducation de l'apporteur principal

Éducation de l'apporteur principal	Incidence de pauvreté extrême	Incidence de pauvreté	Contribution à la pauvreté extrême	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté	Taille du ménage	Pop. estimée	Échantillon
Aucune éducation	70	90	62	0,58	0,40	6,1	4 029 313	3 954
Cycle primaire	52	74	26	0,55	0,29	6,5	2 280 226	1 902
Cycle secondaire	31	54	11	0,50	0,15	6,4	1 611 776	1 218
Cycle supérieur	7	20	0	0,53	0,04	5,2	181 438	112

Les transferts constituent un moyen d'échapper à la pauvreté

Le Tableau 21 permet aussi de montrer l'effet des transferts sur le statut de pauvreté : l'incidence de la pauvreté extrême est de 44 pour cent parmi les ménages qui ont pour source principale de revenu les transferts, contre 59 pour cent de ceux qui dépendent de l'auto-emploi.

Dans d'autres pays où les transferts jouent un rôle important, les ménages qui reçoivent les transferts sont composés de personnes âgées, malades, handicapées ou autrement empêchés de travailler – autrement dit, ce sont des ménages qui sont poussés dans une situation de dépendance vis à vis des transferts, qui ont un revenu faible, et des conditions de vie difficiles.

Dans le cas haïtien par contre, il apparaît que les transferts « paient mieux » que le marché du travail, et encouragent les ménages à quitter des activités peu profitables.

Il y a aussi en Haïti une distinction importante entre les transferts internes et externes, où il semble que les transferts externes permettent aux ménages de sortir de la pauvreté, tandis que ceux qui reçoivent les transferts internes restent pauvres. Alors que l'incidence de la pauvreté extrême est de 36 pour cent parmi les ménages qui reçoivent des transferts externes, elle est de 48 pour cent parmi ceux qui reçoivent des transferts internes. (Tableau 23) Les relations entre transferts, revenu et bien-être sont complexes, et dépendent de décisions et d'actions qui peuvent s'étaler sur des années, voire des décennies. Avec l'importance que prennent les transferts dans l'économie des ménages haïtiens, leur rôle pour les stratégies d'adaptation des ménages mérite une étude plus approfondie que ce que nous pouvons entreprendre ici.

Tableau 23: Pauvreté par parents à l'étranger et transferts

		Incidence de pauvreté extrême	Incidence de pauvreté	Contribution à la pauvreté extrême	Ratio d'écart de revenu	Profondeur de la pauvreté	Taille du ménage	Pop. estimée	Échan- tillon
Parents à l'étranger									
	Non	62	83	77	0,58	0,36	6,2	5 561 327	5 051
	Oui	41	63	23	0,52	0,21	6,5	2 541 427	2 135
Reçoit transferts externes									
	Non	63	83	82	0,58	0,37	6,3	5 857 609	5 357
	Oui	36	59	18	0,48	0,18	6,3	2 245 145	1 829
Reçoit transferts internes									
	Non	59	79	77	0,58	0,37	6,3	5 934 810	5 190
	Oui	48	70	23	0,48	0,18	6,0	2 167 944	1 996

6. Accès aux services de base et infrastructures

Accès à l'éducation

Les personnes pauvres ont un niveau d'étude plus faible que le reste de la population haïtienne, mais en plus, les enfants vivant dans les ménages extrêmement pauvres ont plus difficilement accès à l'éducation. En effet, le Tableau 24 montre que pour l'ensemble du pays, seulement 54 pour cent des enfants extrêmement pauvres âgés de 6 à 12 ans sont scolarisés, alors que 75% pour cent des enfants non-pauvres le sont. Pour l'ensemble de la population, nous trouvons que le taux de scolarisation est plus élevé dans l'Aire Métropolitaine et les autres milieux urbains (72 et 75 pour cent, respectivement) qu'en milieu rural (53 pour cent). Mais la différence entre les enfants extrêmement pauvres et non-pauvres se retrouve dans tous les milieux : en milieu rural, le taux de scolarisation des enfants extrêmement pauvres est de 50 pour cent, contre 67 pour cent pour les non-pauvres, en Aire Métropolitaine les taux sont respectivement de 59 et 79 pour cent. Remarquons que le taux de scolarisation des enfants extrêmement pauvres vivant dans les autres villes (72 pour cent) est proche de celui des enfants non-pauvres du même milieu (79 pour cent).

Tableau 24 : Taux de scolarisation au cycle primaire, selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté

	Aire Métropolitaine	Autre milieu urbain	Milieu rural	Haïti	Pop. estimée	Échantillon
Extrêmement pauvres	59	72	50	54	807 594	3 629
Pauvres	64	74	52	56	1 080 555	4 695
Non- pauvres	79	79	67	75	227 733	788
Total	72	75	53	60	1 308 288	5 483

Les enfants des familles extrêmement pauvres dans l'Aire Métropolitaine sont donc plus dépourvus, par rapport aux non-pauvres, que les enfants extrêmement pauvres des villes de province. Le taux de scolarisation des non-pauvres de l'Aire Métropolitaine et des autres villes est le même (79 pour cent), mais pour les extrêmement pauvres il est de seulement 59 pour cent dans l'Aire Métropolitaine contre 72 pour cent dans les autres villes.

Pour expliquer cette observation, il faut rappeler que l'éducation n'est pas majoritairement un service public en Haïti : l'essentiel de l'offre scolaire est assurée par les écoles privées à but lucratif. Deux effets peuvent jouer : premièrement, il est possible que les extrêmement pauvres vivant dans l'Aire Métropolitaine soient plus marginalisés que ceux qui vivent dans les autres villes. La majorité de la population de l'Aire Métropolitaine a pu sortir de la pauvreté extrême, ce qui n'est pas le cas dans les villes de province (rappelons que l'incidence de pauvreté est de 20 pour cent dans l'Aire Métropolitaine, contre 50 pour cent dans les autres milieux urbains). Cette marginalisation peut être due à un manque de ressources ou de capacités qui fait d'une part que ces personnes ne trouvent pas de revenu, et d'autre part qu'elles n'envoient pas leurs enfants à l'école. Deuxièmement, des différences de prix peuvent également expliquer l'observation : soit le coût de la scolarisation est plus élevé dans l'Aire Métropolitaine que dans les villes de province, soit le coût de la vie en général est plus élevé dans l'Aire Métropolitaine, ce qui laisse moins de ressources pour la scolarisation, d'autant que celle-ci induit des dépenses connexes comme l'alimentation des enfants hors du domicile. Ces deux effets peuvent jouer en même temps, et il faudrait analyser de plus près cette question importante.

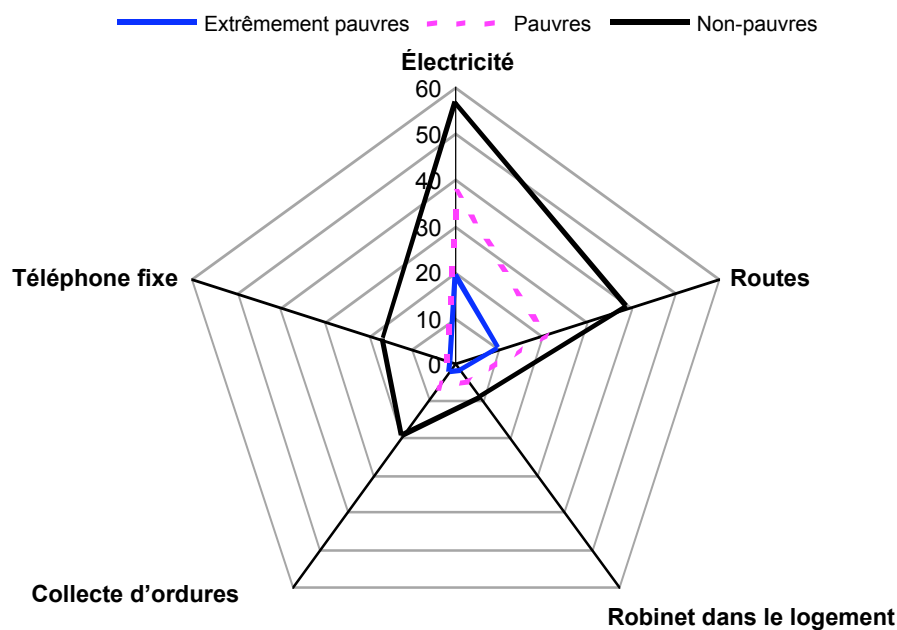
Accès aux infrastructures

Les infrastructures dans l'Aire Métropolitaine

Les personnes vivant dans l'Aire Métropolitaine sont les mieux pourvues en infrastructure en Haïti. La Figure 1 montre l'accès aux infrastructures selon le statut de pauvreté. Le premier constat est que même parmi les ménages extrêmement pauvres, 93 pour cent ont accès à l'électricité. Il est probable qu'il existe dans l'Aire Métropolitaine, de nombreuses connexions clandestines au réseau de distribution de l'Electricité d'Haïti (EDH), ce qui explique ce large accès à l'électricité.

Ensuite, nous constatons que pour les autres types d'infrastructures – les routes d'accès au logement, l'approvisionnement en eau à travers un réseau d'adduction d'eau, la collecte d'ordures et le téléphone fixe – moins de la moitié des ménages disposent de ces infrastructures, et il existe des différences importantes selon le statut de pauvreté. Par exemple, 18 pour cent des ménages non-pauvres ont un robinet dans leur logement, contre 10 pour cent des ménages extrêmement pauvres. Seulement 5 pour cent des ménages pauvres ou extrêmement pauvres ont un téléphone fixe chez eux, contre 20 pour cent des ménages non-pauvres.

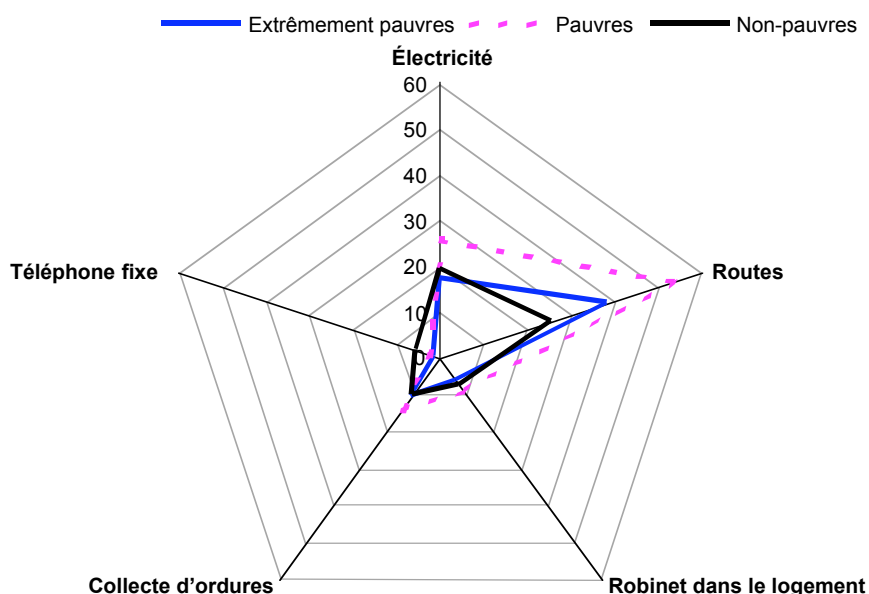
Figure 1: Infrastructures dans l'Aire Métropolitaine



Les infrastructures dans les autres milieux urbains

Dans les autres milieux urbains, nous trouvons que l'accès à l'électricité est très réduit par rapport à l'Aire Métropolitaine, surtout pour les ménages extrêmement pauvres. 35 pour cent des ménages extrêmement pauvres, et 69 pour cent des ménages non-pauvres, ont accès à l'électricité, contre 93 et 95 pour cent respectivement dans l'Aire Métropolitaine. Par contre, plus de ménages ont une route d'accès au logement (70 pour cent des extrêmement pauvres et 83 pour cent des non-pauvres, contre 45 et 57 en Aire Métropolitaine) et un robinet dans le logement (12 pour cent des extrêmement pauvres et 24 pour cent des non-pauvres, contre 10 et 18 dans l'Aire Métropolitaine).

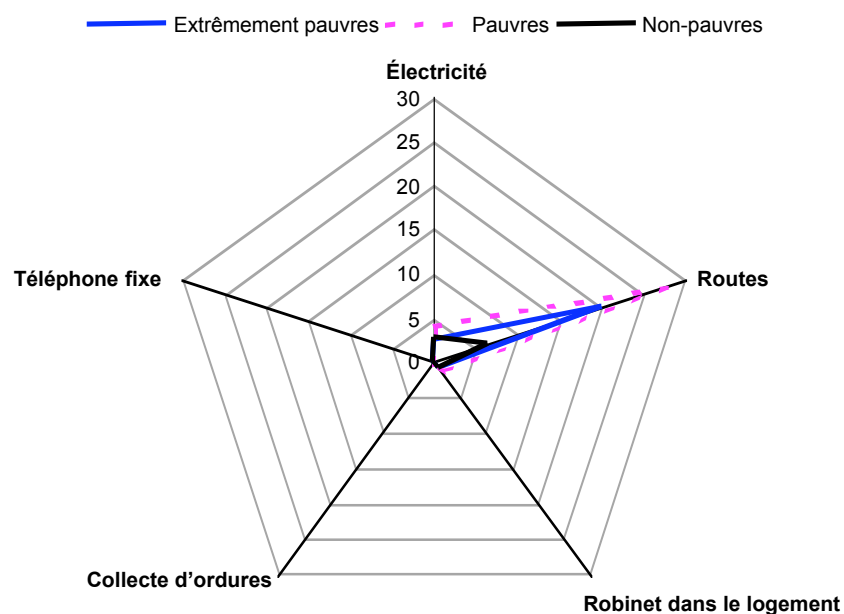
Figure 2: Infrastructures dans les autres milieux urbains



Les infrastructures en milieu rural

Les ménages du milieu rural sont les plus dépourvus d'infrastructures. Les ménages non-pauvres en milieu rural ont moins accès à toutes les catégories d'infrastructures que les ménages extrêmement pauvres dans l'Aire Métropolitaine. Par exemple, 19 pour cent des ménages non-pauvres en milieu rural ont l'électricité dans le logement, contre 93 pour cent des ménages extrêmement pauvres dans l'Aire Métropolitaine. Seulement 4 pour cent des ménages extrêmement pauvres en milieu rural ont cette commodité. La situation est identique pour toutes les catégories d'infrastructures, et il convient de souligner que l'approvisionnement en eau par robinet dans le logement est en place pour 6 pour cent des ménages non-pauvres, et 2 pour cent des ménages extrêmement pauvres.

Figure 3: Infrastructures en milieu rural



Accès aux infrastructures et pauvreté

Ces statistiques démontrent clairement que l'accès aux infrastructures dépend surtout du milieu de résidence. Des différences selon statut de pauvreté existent à l'intérieur de chacun des trois milieux, mais sont moins importantes.

Le fait que les différences résultent surtout du milieu de résidence, renvoie au développement inégal entre les différentes régions d'Haïti. Une politique visant à améliorer l'accès aux infrastructures doit donc viser les différences géographiques plutôt que socio-économiques.

7. La pauvreté rurale

Un des enseignements essentiels de ce rapport est que la pauvreté en Haïti, à la fois par son incidence et par sa profondeur, est significativement supérieure en milieu rural à ce qu'elle est en milieu urbain, comme dans quasiment tous les pays latino-américains.⁷

Si les problèmes de mesure du revenu monétaire peuvent expliquer en partie cette différence, les autres mesures telles que les capacités humaines ou les besoins de base renforcent la notion de différence de richesse rurale-urbaine (Griffin 1999; Egset 2003). Haïti, par ailleurs, demeure une économie essentiellement rurale dans la mesure où près des deux tiers de l'ensemble de la population vivent (et travaillent) dans les zones rurales. Ainsi, les trois quarts de la population extrêmement pauvre vivent en milieu rural, et tout effort de compréhension et de réduction de la pauvreté à Haïti doit avoir pour fondement une compréhension de l'économie rurale. A cette fin, nous situons dans un premier temps les ruraux pauvres dans le contexte économique au sens large en examinant leurs conditions d'accès aux divers composantes clé du capital que sont la terre, les animaux d'élevage et la technologie; nous examinons par ailleurs en détail leurs activités économiques.

Même les ménages les plus pauvres ont accès à la terre

En Amérique Latine, le nonaccès à la terre est devenu un des traits et l'une des causes essentiels de la pauvreté, et *“une vaste majorité des foyers ruraux pauvres (...) dépendent des revenus salariaux qui peuvent représenter entre un tiers et la moitié du revenu total des foyers”* (Khan 2000: 8)⁸. Dans un tel contexte, la question du dysfonctionnement du marché du travail rural⁹, en incluant la question de l'accès à la terre, est essentielle pour la réduction de la pauvreté (Griffin 1999:15).

⁷ La seule exception semble être le Honduras (Griffin 1999: 2)

⁸ L'auteur ne précise pas l'origine de la part restante du revenu pour les foyers sans terre.

⁹ Par exemple, Griffin (1999:*passim*) indique que les régulations sociales, institutionnelles et environnementales du marché du travail qui pèsent sur les salaires ruraux sont une des causes principales de la pauvreté rurale.

Nos données toutefois indiquent qu’Haïti diffère des cas de pauvreté rurale latino-américains à la fois en ce qui concerne les caractéristiques clés telles que formulées par Griffin, à savoir la distribution de la terre, et la composition du revenu des ménages. Comme indiqué par des recherches antérieures, (en particulier Lundhal 1979), les ménages ruraux haïtiens ont accès à la terre, et l’essentiel des terres est propriété de ceux qui les cultivent. Qui plus est, la proportion de ménages ayant accès à la terre est plus élevée parmi les ménages extrêmement pauvres et les pauvres que parmi les ménages ruraux non-pauvres (Tableau 3). En somme, le nonaccès à la terre n’est pas une caractéristique de la pauvreté rurale haïtienne. Certes, l’accès à la terre peut masquer de grandes différences de tenure foncière, de la propriété au métayage, comme de grandes différences de superficies, des petites parcelles de jardin aux grandes propriétés. Les modes de tenure foncière et la répartition des terres sont discutés ci-après.

Tableau 25 Accès à la terre parmi les foyers ruraux selon l’état de pauvreté

Accès à la terre	Extrêmement pauvres	Pauvres	Non-pauvres
Pas d’accès à la terre	20	18	27
Terres cultivées	70	72	64
Terres non cultivées ou louées (à d’autres ménages)	8	7	4
Terres louées	2	3	5
Tenure inconnue	0	0	0
Total	100	100	100
Pop. estimée	669 999	931 821	198 213
Échantillon	3 065	4 179	819

Une grande majorité des paysans sont des propriétaires-exploitants ; le métayage n'est significatif que dans quelques régions

Selon les données recueillies dans l'ECVH, on se trouve en présence de paysans propriétaires. Les trois-quarts des paysans sont propriétaires de l'ensemble des terres qu'ils cultivent, auxquels il faut ajouter 13% de ménages qui possèdent au moins une des parcelles qu'ils cultivent. Au total, ce sont neuf exploitants agricoles sur dix (87 %) qui sont propriétaires (Tableau 4). L'accès à la terre n'est donc pas régulé par des intermédiaires. De tels arrangements, avec les imperfections qui leurs sont inhérentes¹⁰, ne semblent ainsi pas constituer un problème quant au développement économique des zones rurales.

Si le métayage n'est pas un mode de tenure foncière très répandu dans l'ensemble, les arrangements de type métayage sont spécifiques aux groupes de revenus les plus faibles. Parmi les ménages pauvres, 8-9 % des exploitants ont des terres en métayage, contre 3 % seulement pour les ménages non-pauvres. Géographiquement, le métayage est plus développé dans les départements de l'Ouest, du Nord-est et du Sud, là où les ménages dont la totalité des terres sont en métayage atteignent 12-13 % de l'ensemble des ménages.

Bien que les contrats de type métayage soient d'une ampleur significative pour certains groupes et dans certaines régions, notre conclusion principale, à savoir que le nonaccès aux terres et des modes de tenure inefficaces et inéquitables ne sont pas des obstacles structurels fondamentaux au développement de l'agriculture haïtienne et au bien être en milieu rural, demeure valide. Nous ne voulons pas en cela nier le fait que des modes de tenure inéquitables et inefficaces, ni que de sérieux conflits, puissent prévaloir en certains lieux. De même, les entreprises agricoles ne sont pas prises en compte dans l'Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti. Certaines composantes de la structure agraire, toutefois limitées, ne sont donc pas intégrées dans les données utilisées ici.

¹⁰ Voir les analyses de Griffin (1999) sur les réglementations du marché du travail en Amérique latine.

Tableau 26 Mode de tenure foncière selon l'état de pauvreté*

	Extrêmement pauvres	Pauvres	Non- pauvres
Total des parcelles en propriété	71	72	82
<i>Total des parcelles en propriété mais sans titre légal**</i>	33	35	35
<i>Total des parcelles en propriété avec titre légal</i>	38	37	47
Propriété + métayage	7	7	4
Propriété + terres louées	6	7	6
Totalité en métayage	9	8	3
Totalité louée, ou terres louées + métayage	5	5	4
Autres	1	1	1
Total	100	100	100
Pop. estimée	466319	666293	126571
Échantillon	2184	3060	555

* En pourcentage des ménages ayant accès à la terre.

** Titres de propriété et reçus.

Il n'y a pas de corrélation significative entre superficie des terres et revenu du foyer

Le tableau ci-dessus montre que l'accès aux terres tout comme la propriété de la terre est relativement équitable dans les campagnes haïtiennes. De la même façon, nos données indiquent une faible corrélation entre la superficie agricole et le revenu total du foyer (Tableau 5 ci-dessous).¹¹ Tandis que les ménages extrêmement pauvres et pauvres ont en moyenne une plus petite superficie que les non-pauvres, la différence de superficie est significativement plus faible que la différence de revenus pour ces mêmes catégories de foyers.¹² De même, la relation entre la superficie des terres et le revenu des foyers par décile de revenu n'est pas uniformément linéaire, avec un coefficient de corrélation entre les deux mesures de seulement 0,10.

¹¹ Ce qui ne signifie pas que la terre proprement dite soit distribuée de façon équitable en Haïti. Au contraire, le coefficient de Gini pour la distribution de la terre est similaire à celui du revenu des ménages ruraux (.54 and .58 respectivement).

¹² Le revenu moyen des ménages ruraux extrêmement pauvres est de 7 087 Gourdes l'an, contre 46 687 Gourdes l'an pour les ménages ruraux non-pauvres, soit sept fois plus.

Tableau 27 Superficie des terres disponibles par ménage selon le statut de pauvreté

	Extrêmement pauvres	Pauvres	Non-pauvres
Superficie en hectares	1,6	1,8	2,3
Pop. estimée	466319	666293	126571
Échantillon	2184	3060	555

Le tableau 5 montre que la différenciation économique ne s'exprime pas principalement en terme d'accumulation foncière ; en d'autres termes, les ménages les mieux nantis quant à leur capital social et matériel tendent à investir en dehors de l'agriculture plutôt que dans l'accumulation foncière, et ce notamment en raison de plus faibles rendements de l'investissement dans l'agriculture.

Par conséquent, le revenu d'origine agricole est significativement moins important chez les non-pauvres que chez les pauvres (Tableau 6). De la même façon, bien que la part des revenus salariaux provenant des activités agricoles pour le compte d'autres unités économiques soit légèrement plus importante dans l'ensemble du revenu des ménages pauvres que celui des non-pauvres, ceux-ci ne représentent que 4 % du revenu total des foyers pauvres. Les revenus salariaux non-agricoles, d'un autre côté, contribuent pour une part bien plus importante au revenu des non-pauvres en comparaison des pauvres. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le fait d'avoir un revenu salarial comme source principale de revenu est associé à des taux de pauvreté considérablement plus faibles que la moyenne. Par ailleurs, la part sensiblement plus forte des revenus de transferts (reçus de l'étranger) dans le revenu des non-pauvres par rapport aux ménages pauvres et extrêmement pauvres indique que la capacité des foyers à diversifier leurs sources de revenus, non seulement dans les secteurs non-agricoles, mais aussi dans le secteur "extérieur", contribue de manière essentiellement bénéfique au revenu total des ménages.

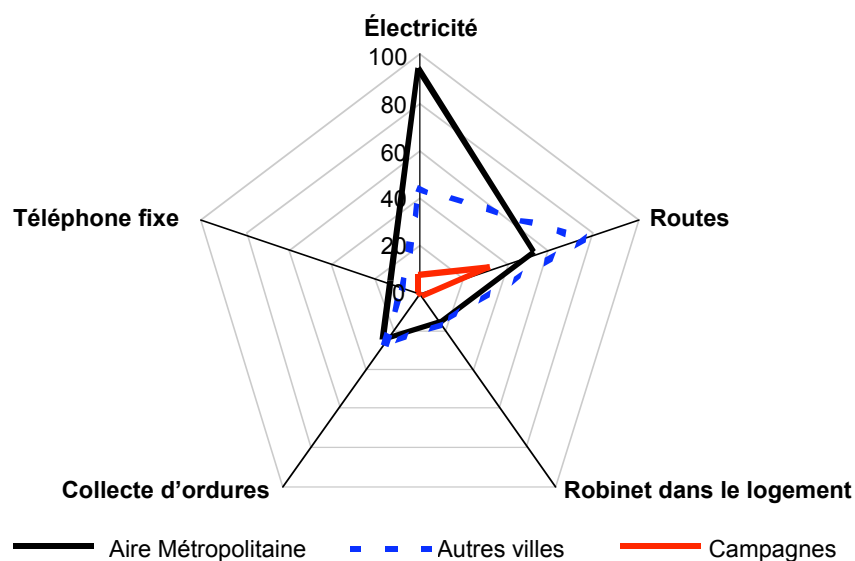
Tableau 28 Composition du revenu des foyers selon l'état de pauvreté

	Extrêmement pauvres	Pauvres	Non-pauvres
Revenus agricole	56	56	39
Revenu hors exploitation	4	4	2
Revenu salarial non-agricole	2	3	9
Revenu non-agricole	20	20	25
Revenu de la propriété	2	2	2
Transferts privés domestiques	5	5	6
Transferts privés de l'étranger	6	6	15
Autres revenus non-agricoles	5	4	3
Total	100	100	100
Pop. estimée	669 999	931 821	198 213
Échantillon	3 065	4 179	819

Dans l'ensemble, le secteur rural manque d'accès au capital et d'infrastructures de base

Étant donné l'ampleur de la pauvreté (définie en termes de revenu) et la prédominance de petits propriétaires-exploitants qui caractérisent le monde rural haïtien, les recherches tout comme la planification des politiques devraient probablement se concentrer sur les fondamentaux structurels tels que l'accès général aux infrastructures de base et aux biens de production. L'état actuel d'accès est rudimentaire, et ce autant pour les infrastructures de base, que pour les biens de production. Les réflexions qui précèdent sur l'accès aux infrastructures montrent que l'écart villes-campagnes en matière d'accès est plus important que l'écart du niveau de pauvreté, bien que, y compris dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, l'accès y est très limité pour la plupart des différents types d'infrastructures comme l'indique la figure 4.

Figure 4 Accès aux infrastructures de base selon le lieu de résidence



Au niveau des biens de production agricoles, les tableaux 7 et 8 montrent l'accès aux biens de production, intrants et techniques permettant d'économiser la terre et le travail. Les techniques les plus courantes pour le travail de la terre sont des techniques traditionnelles telles que murets, bandes herbeuses et fossés dont la finalité est plutôt de préserver la terre contre l'érosion que d'augmenter son rendement. Les investissements destinés à augmenter les rendements tels que l'irrigation, les engrais et les pesticides ou insecticides chimiques sont très peu répandus dans la plupart des régions, à l'exception de l'Artibonite où environ un tiers des exploitants appliquent des intrants chimiques. Par ailleurs, les engrais naturels ont une certaine importance : ils sont utilisés par près d'un cinquième des exploitants, dans les départements du Centre, du Sud, du Sud-Est et Grand Anse. Hormis ces exceptions, les investissements destinés à l'augmentation des rendements sont pratiquement inexistants.

Tableau 29 Utilisation des techniques, intrants et biens de production par région (en pourcentage des ménages exploitants)

		Aménagements			Irrigation		Engrais		Pesticides et insecticides chimiques	Pop. estimée
		Buttes, bandes herbeuses	Terrasses	Autres*	Méca-nique.	Manuelle **	Chim.	Naturel		
Department	Ouest	15	2	17	1	21	9	9	7	179740
	Sud Est	19	2	8	-	4	8	17	1	191641
	Nord	25	1	15	-	4	2	5	1	122748
	Nord Est	5	0	4	-	5	2	0	2	37211
	Artibonite	51	1	17	1	44	36	1	31	236749
	Centre	29	1	8	1	9	2	23	5	160072
	Sud	17	1	8	-	4	7	23	5	186714
	Grand Anse	14	2	11	-	4	0	18	1	150512
	Nord Ouest	41	2	28	-	2	0	2	1	149930
Total		26	1	14	-	13	10	12	8	1415316

* Les autres aménagements comprennent les canaux de drainage, les haies, et d'autres aménagements non-spécifiés.

** L'irrigation manuelle comprend les pompes manuelles (< 1 %), le transport d'eau par des personnes (<1%) et les rigoles d'écoulement de l'eau (12 %).

L'outillage de base du paysan: la machette et la houe

L'accès aux techniques épargnant du travail est rare au sein de la population paysanne. Nos données font état d'un niveau de développement technologique demeuré virtuellement inchangé, et qui a peut être même régressé, depuis la mise en place d'une structure de petite propriété au début du 19^{ème} siècle. Depuis lors, la machette, et dans une moindre mesure la houe et la pioche, sont les outils avec lesquels les paysans ont cultivé leurs terres (Lundahl 1979:62). Quasiment tous les exploitants ont accès à une machette, les trois-quarts à une houe, et 72 % ont accès aux deux, outils qui sont pour la plupart propriété des exploitants. Si l'on ajoute le troisième outil le plus commun, la pioche, il n'y a plus alors qu'une forte minorité des exploitants (45 %) à avoir accès à cet outillage de base.

L'accès aux divers outils mécanisés est extrêmement limité; les charrettes tirées par des animaux sont les plus répandus, avec 5 % des exploitants qui y ont accès. Seuls 20 % d'entre eux possèdent leur charrette (c'est à dire 1 % des exploitants), 10 % ont la possibilité d'emprunter cet équipement, tandis que la majorité doit louer ces charrettes. Un nombre similaire d'exploitants utilise une brouette.

L'accès à de tels outils augmente certes avec le niveau de revenu; il est pratiquement nul pour les ménages aux plus faibles revenus, et n'atteint que 7-8 % des ménages du plus haut quintile du revenu (pour la population rurale).

Tableau 30 Utilisation des outils agricoles (en pourcentage des foyers exploitants)

	Accès	Type d'accès (en % du total des foyers ayant accès)		
		Propriété	Loué	Emprunté
Machette	94	94	-	6
Houe	76	85	*	14
Pioche	59	74	*	25
Serpette	33	85	-	15
Hache	30	62	2	36
Pick-axe	13	64	*	35
Charrette / traction animale	5	20	70	10
Pompe manuelle à insecticide / pesticide	-	-	-	-
Semoir manuel	-	-	-	-
Tracteur 2 roues	-	-	-	-
Tracteur 4 roues	-	-	-	-

* Nombre trop limité de données

Les cultures non-traditionnelles sont importantes en terme de revenu monétaire et de régime alimentaire

Un rapide examen de la production paysanne agricole renforce l'image d'une économie paysanne globalement uniforme, sans distinction marquante entre l'économie de subsistance et un secteur agricole ayant recours à du capital et des technologies et orienté vers l'exportation. Les principales plantes cultivées sont les mêmes pour les différents déciles, toutes caractéristiques de l'économie de subsistance, et composant la base du régime alimentaire traditionnel haïtien, le maïs, le riz et le petit mil.

Certaines cultures, fruitières principalement, qui ne font pas partie du régime alimentaire de base, attestent cependant d'un processus de diversification parmi les exploitants.¹³ Citons l'avocat, la chadèque, la mangue et le melon qui sont tous des aliments populaires parmi les paysans, bien qu'ils ne fassent pas parti du régime vivrier de base, et sont facilement commercialisables, y compris à l'exportation dans certains cas.

¹³ Notons que l'ensemble des types de plantes mentionnés ici sont à la fois auto-consommés et commercialisés, ce qui ôte son sens à la distinction cultures commerciales, cultures de subsistance.

Ces fruits sont produits par les exploitants les mieux nantis en supplément, et non en remplacement, des productions vivrières traditionnelles, attestant d'une stratégie de diversification procurant davantage de revenu monétaire et permettant de varier l'alimentation.

Tableau 31 Production agricole selon le quintile de revenu rural (sont prises en compte les plantes cultivées par plus de 5 % de l'ensemble des exploitants) en *pourcentage des exploitants qui cultivent la plante considérée*

	20 % ayant le plus bas revenu	2- 20 %	3- 20 %	4- 20 %	20 % ayant le plus haut revenu	Total
Mais	66	73	75	72	71	71
Riz	57	63	66	68	67	64
Petit mil	35	37	44	45	37	40
Arbre véritable	28	32	35	41	49	38
Avocat	20	23	28	28	31	26
Banane	22	26	23	27	32	26
Chadeque	15	18	20	25	31	22
Citron	12	7	10	13	19	13
Mangue	7	7	9	7	11	8
Melon	4	5	6	10	13	8
Orange	7	9	6	6	7	7

Ainsi, si l'on considère l'ensemble des plantes "non-vivrières"¹⁴ (Tableau 32), ce sont seulement 6 % des exploitants du quintile le plus bas qui cultivent au moins l'une de ces plantes, et cette proportion augmente à 34 % des exploitants pour le quintile le plus élevé. Ce résultat est intéressant dans une perspective de développement rural dans la mesure où il indique un potentiel non négligeable de diversification des productions au profit de cultures commerciales. Des recherches devraient être menées pour comprendre les facteurs permettant ou bloquant une telle diversification, et comment celle-ci pourrait être soutenue à plus grande échelle.

Tableau 32 Fréquence des "cultures non-vivrières" selon les quintiles de revenu ruraux, en pourcentage des foyers exploitants

	20 % ayant le plus bas revenu	2- 20 %	3- 20 %	4- 20 %	20 % ayant le plus haut revenu	Total
Cultures non-vivrières	6	20	24	27	34	17
	100	100	100	100	100	100

¹⁴ Dans notre définition simplifiée, nous avons inclus le café, la canne à sucre, le cacao, le tabac, le sisal, l'arachide, les mangues, le riz, l'avocat, le melon, l'orange, la chadeque, et l'aubergine

8. La pauvreté urbaine

Étant donné que le revenu des ménages urbains est en moyenne largement supérieur à celui des ménages ruraux, il est nécessaire de s'interroger sur l'impact de la migration interne sur la pauvreté. L'exode rural amène-t-il les migrants au-dessus de la ligne de pauvreté une fois qu'ils arrivent dans les villes ? Ou cette migration produit-elle plutôt une incidence de la pauvreté plus élevée dans les villes ? Et si les pauvres des villes ne sont pas des migrants, d'où viennent-ils ?

Des inégalités importantes entre Port-au-Prince et les autres milieux urbains

Il faut d'abord noter que les différences entre milieu rural et milieu urbain que nous avons évoqué plusieurs fois dans ce rapport, se résument surtout en une différence entre l'Aire Métropolitaine et le reste du pays. Bien que les autres milieux urbains soient moins pauvres que les campagnes qui les entourent, le Tableau montre que l'incidence de la pauvreté dans les villes de province est plus proche de l'incidence en milieu rural que de l'incidence dans l'Aire Métropolitaine.

Tableau 33: Pauvreté urbaine et rurale par région

	Nord		Centre		Sud		Ouest sauf Aire Métropolitaine		Aire Métro- politaine	Haïti
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	
Incidence de la pauvreté extrême	59	76	61	68	59	68	41	53	22	56
Incidence de la pauvreté	78	92	79	91	78	89	64	81	44	77
Pop. estimée	378,089	1,193,764	369,764	1,297,296	243,416	1,640,124	108,557	1,042,977	1,828,766	8,102,754
Échantillon	401	1359	360	1149	293	1666	114	842	1002	7186

Les pauvres des villes sont-ils originaires des campagnes ?

Une question très importante pour la politique de réduction de la pauvreté, est de savoir si les pauvres des villes sont majoritairement des migrants des campagnes – autrement dit, est-ce que l'exode rural fait augmenter ou diminuer la pauvreté globale ? Il est impossible de donner une réponse précise à cette interrogation, de par sa nature inter-temporelle que nos données ne couvrent pas, en particulier le statut de pauvreté du migrant avant la migration ; cette interrogation porte également sur une conjecture contre-factuelle, sur le statut de pauvreté du migrant s'il était resté en milieu rural. Néanmoins, nous allons essayer de donner quelques éléments qui permettent de répondre en partie à la question.

On peut noter dans un premier temps que la migration interne en Haïti se fait surtout vers Port-au-Prince, et dans une moindre mesure vers les autres villes. Parmi les résidents de l'Aire Métropolitaine âgés de plus de 15 ans, 65 pour cent sont nés ailleurs, et 14 pour cent ont déménagé vers la capitale ces cinq dernières années. Dans les autres milieux urbains, seulement 8 pour cent sont nés dans un autre département que celui où ils résident actuellement, et seulement 2 pour cent ont déménagé ces cinq dernières années.¹⁵

Les migrants obtiennent des résultats légèrement inférieurs aux résidents permanents de leurs villes d'accueil sur les indicateurs-clés du bien-être économique et social. La population des adultes arrivés dans l'Aire Métropolitaine ces cinq dernières années comporte une plus grande proportion de personnes sans niveau d'étude (18 pour cent) que celle des adultes qui y vivent depuis plus longtemps (14 pour cent), et une proportion plus faible de personnes avec un niveau d'étude secondaire ou supérieur¹⁶ (50 pour cent parmi les migrants contre 58 pour cent parmi les autres résidents). Le pourcentage relativement élevé de migrants avec un niveau d'étude secondaire ou supérieur est probablement causé par le fait qu'une partie de ces migrants viennent à Port-au-Prince pour faire des études. Une comparaison entre les résidents nés dans l'Aire Métropolitaine et les migrants (plutôt qu'entre les migrants des cinq dernières années et les autres résidents) montre une plus forte différence sur les indicateurs-clés, en faveur des résidents nés dans l'Aire Métropolitaine. Dans les autres milieux urbains, cette différence est très limitée. Notons finalement que bien que les migrants ont un niveau d'étude moindre que les résidents permanents de Port-au-Prince, leur résultats en termes de revenu sont largement supérieurs à ceux des résidents de leurs départements d'origine.

¹⁵ Il faut signaler que les données indiquent que la grande majorité de ces migrants ne viennent pas du milieu rural, mais des autres villes. Des difficultés dans la codification des lieux d'origine avec des changements dans les définitions administratives de « rural » et « urbain » peuvent être les causes de cette observation assez surprenante.

¹⁶ Notons que ce chiffre compte un grand nombre de personnes à avoir commencé le cycle secondaire sans l'achever.

Au niveau du bien-être économique des ménages, les résultats sont similaires. Le revenu médian par personne dans les ménages ayant un apporteur principal qui est migrant est inférieur à celui des autres ménages vivant en zone urbaine, mais pas assez pour faire augmenter l'incidence de la pauvreté de manière importante. L'incidence de la pauvreté extrême est de 22 pour cent parmi les migrants contre 20 pour cent parmi les résidents permanents. La proportion des migrants parmi les pauvres dans l'Aire Métropolitaine et dans les autres milieux urbains est ainsi la même que la proportion des migrants dans la population totale de ces milieux : 14 pour cent des pauvres dans l'Aire Métropolitaine et autres milieux urbains ont déménagé vers ces villes ces cinq dernières années ; 63 pour cent des pauvres dans l'Aire Métropolitaine et 8 pour cent des pauvres en autre milieu urbain, sont nés ailleurs. Nous en tirons la conclusion que la migration entraîne une augmentation du nombre total des pauvres en milieu urbain, mais n'augmente pas l'incidence de la pauvreté dans ce milieu, dans la mesure où l'incidence de la pauvreté n'est pas plus élevée parmi les migrants que parmi les résidents permanents. Nous ne pouvons savoir quel serait le sort des migrants s'ils étaient restés dans leur département d'origine. Les données montrent clairement que l'incidence de pauvreté parmi les migrants est beaucoup plus faible que celle qui prévaut dans ces départements.

Quelle insertion économique pour les pauvres des villes ?

Nous avons vu qu'en Haïti, le lien entre la participation d'un ménage sur le marché du travail et son statut de pauvreté est faible, à cause de l'importance des transferts dans le revenu total des ménages et la difficulté d'obtenir un emploi dans le secteur formel. Dans l'Aire Métropolitaine ce lien est plus fort : 19 pour cent des actifs sont extrêmement pauvres, contre 28 pour cent des inactifs et 26 pour cent des chômeurs. Deux tiers des ménages extrêmement pauvres vivant dans l'Aire Métropolitaine ont un apporteur principal qui est actif.

Une différence essentielle entre les milieux urbains et ruraux est l'importance du salariat, distinct de l'auto-emploi, dans le marché du travail. En milieu rural seulement 6 pour cent des ménages ont un apporteur principal salarié, contre 27 pour cent des ménages dans l'Aire Métropolitaine et 19 pour cent dans les autres milieux urbains. Dans tous les milieux, les ménages qui ont un apporteur principal salarié ont un moindre risque de tomber dans la pauvreté, mais cet effet est plus important dans l'Aire Métropolitaine que dans les autres milieux. Dans l'Aire Métropolitaine, 12 pour cent des ménages qui ont un apporteur principal salarié sont extrêmement pauvres contre 24 pour cent de ces ménages dans les autres milieux urbains, et 48 pour cent en milieu rural.

En milieu urbain, les femmes apporteurs travaillent plus souvent pour leur propre compte

L'effet du salariat sur le revenu permet d'expliquer une grande partie des différences dans l'incidence de la pauvreté entre les ménages ayant une femme comme apporteur principal et ceux ayant un homme pour principal apporteur. Nous avons vu que ces différences étaient de moindre importance au niveau national, mais qu'il y a des différences considérables entre le milieu rural et le milieu urbain. La proportion des ménages qui ont une femme comme apporteur principal est élevée dans l'Aire Métropolitaine et dans les autres villes (respectivement 51 et 52 pour cent) et aussi en milieu rural (43 pour cent). L'incidence de pauvreté parmi ces ménages est la même que celle des autres ménages en milieu rural (69 et 65 pour cent respectivement), mais dans l'Aire Métropolitaine et dans les autres villes, les différences sont plus importantes, avec 17 pour cent d'incidence de « pauvreté masculine » contre 26 pour cent d'incidence de « pauvreté féminine » dans l'Aire Métropolitaine et 48 pour cent d'incidence de « pauvreté masculine » contre 64 pour cent d'incidence de « pauvreté féminine » dans les villes de province.

Ces différences sont liées à des profils de participation à l'activité économique différenciés selon le sexe : dans l'Aire Métropolitaine, 38 pour cent des apporteurs principaux de sexe masculin sont salariés contre 16 pour cent des principaux apporteurs de sexe féminin. En même temps, 40 pour cent des femmes apporteur principal sont inactives, contre 24 pour cent des hommes. En milieu rural, ces différences sont moins marquées : la grande majorité des apporteurs principaux travaillent pour leur compte, avec 72 pour cent des hommes et 58 pour cent des femmes respectivement.

Au total en milieu urbain, la majorité (61 pour cent dans l'Aire Métropolitaine et 59 pour cent en autre milieu urbain) des ménages extrêmement pauvres ont une femme comme apporteur principal.

9. Les causes de la pauvreté

Afin de faire le point sur certains des résultats présentés tout au long de ce rapport, ce dernier chapitre analysera les relations entre les variables d'ordre géographique, démographique, et socio-économique, et le statut de pauvreté des ménages. Pour ce faire, nous allons utiliser l'analyse de régression, et nous allons proposer deux modèles de régression. Premièrement, un modèle de régression linéaire pour toute la population, ce qui nous permettra de vérifier que les principales différences entre sous-groupes (telle que la différence entre milieu urbain et rural) ne sont pas des effets induits par des tierces variables, tel le niveau d'éducation de l'apporteur principal. Deuxièmement, nous proposons trois modèles de régression linéaire, pour chacun des trois milieux de résidence : Aire Métropolitaine, autre milieu urbain, et milieu rural. Ces trois modèles permettent d'étudier les différences qui peuvent exister entre ces trois milieux, en ce qui concerne l'effet de variables démographiques et socio-économiques (par exemple, l'effet de l'éducation).

Ces deux modèles utilisent le logarithme du revenu par personne comme variable dépendante, c'est-à-dire que plutôt que d'étudier l'effet des variables indépendantes sur le statut de pauvreté, nous étudions leur impact sur le revenu, qui à son tour détermine le statut de pauvreté par rapport à la ligne de pauvreté retenue. La régression prend donc la forme :

$$\ln(\text{inc_pc}) = C + \beta x + \varepsilon$$

où inc_pc est la variable « Revenu par personne », C est un constant, β est le vecteur des coefficients, x est le vecteur des variables indépendantes, et ε est un résidu.

Cette approche présente l'avantage de garder un maximum d'informations dans la variable dépendante. L'autre approche courante dans l'analyse de causes de la pauvreté prend comme variable dépendante le statut de pauvreté, qui prend la valeur 0 ou 1, et utilise une régression nominale de type logit.

Les résultats du premier modèle (régression linéaire pour toute la population) sont présentés et commentés dans ce chapitre (Tableau 31), ceux des régressions linéaires par milieu de résidence sont présentés dans l'Annexe B.

Des populations pauvres ou des régions pauvres ?

L'observation la plus générale que l'on peut faire de la pauvreté en Haïti, soulignée dans ce rapport aussi bien que dans les études précédentes, est la disparité énorme entre le revenu dans l'Aire Métropolitaine et le milieu rural, avec une incidence de la pauvreté en milieu rural qui dépasse de loin celle de l'Aire Métropolitaine. Ravallion et Wodon (1997) remarquent que les disparités régionales du revenu (ou de la pauvreté) dans une situation où la migration interne n'est pas interdite, donnent lieu à une interrogation, d'ordre politique aussi bien qu'analytique, sur les causes de ces disparités : sont-elles le résultat des caractéristiques des individus et des ménages ou résultent-elles plutôt des conditions spécifiques aux régions ? Les deux permettraient d'expliquer que des poches de pauvreté existent, mais les implications pour la lutte contre la pauvreté sont très différentes. Si la région a un effet direct sur la pauvreté, une politique de réduction de la pauvreté doit viser des conditions spécifiques aux régions pauvres – par exemple le développement des infrastructures – tandis que si la pauvreté résulte surtout de caractéristiques des individus et des ménages, la politique doit cibler ces individus et ménages – par exemple par des programmes d'éducation (Ravallion et Wodon 1997:2).

Notre premier modèle prend comme variable dépendante le revenu par personne, et comme variables indépendantes le milieu de résidence (Aire Métropolitaine, autre milieu urbain, et milieu rural), les caractéristiques démographiques (ratio de dépendance du ménage, le sexe de l'apporteur principal, l'âge de l'apporteur principal et son carré, et le type de ménage), le capital humain (niveau d'éducation de l'apporteur principal : aucun, primaire, secondaire ou supérieur) l'emploi de l'apporteur principal (salarial, auto-emploi, chômage, inactivité), et l'accès aux transferts (nombre de parents à l'étranger). Le modèle permet d'expliquer 32 pour cent de la variance de la variable dépendante ($R^2=0,32$), ce qui indique que son pouvoir explicatif est moyen, mais en ligne avec ce qui est « normal » pour les régressions sur le revenu.

Les résultats (Tableau 31) montrent très clairement que le milieu de résidence a un effet important sur le revenu quand on contrôle pour les autres variables observées. En effet, le modèle prédit que le revenu d'une personne en milieu rural ou en autre milieu urbain est 58 pour cent plus faible¹⁷ que celui d'une personne dans l'Aire Métropolitaine qui a les mêmes caractéristiques démographiques et socio-économiques.

¹⁷ La variable dépendante étant logarithmique, le coefficient de -0,86 correspond à un effet de $e^{-0,86} = 0,42$ pour le milieu rural, et pour les autres milieux urbains. Ceci équivaut à une réduction de 58 pour cent du revenu.

Notre modèle ne permet pas d'analyser les conditions dans ces deux milieux qui entraînent une si forte réduction du revenu, mais les données sur les infrastructures et l'accès au capital en milieu rural présentées dans les chapitres précédents fournissent au moins des pistes de réflexion sur les causes de pauvreté hors de l'Aire Métropolitaine. Même ceux qui ont accès à des ressources comme l'éducation, le travail salarié ou les transferts, ont des problèmes à obtenir un revenu suffisant dans les conditions matérielles du milieu rural en Haïti. D'autres facteurs qui pourraient expliquer les disparités pourraient être une différence de la qualité des services publics en milieu rural (par exemple qu'un même niveau d'éducation n'a pas le même contenu en milieu rural qu'à Port-au-Prince) ou que des caractéristiques des individus ou ménages omis ou non-observées ont une distribution différente dans les trois milieux (Ravallion and Wodon 1997: 26).

Les variables démographiques ont aussi un impact sur le revenu, en particulier à travers le ratio de dépendance du ménage : le revenu par personne diminue lorsque le ratio de dépendance augmente. Comme nous l'avons indiqué, cette relation est fortement influencée par la méthode de calcul du revenu par personne. En raisonnant toutes choses égales par ailleurs, il s'avère que le fait d'habiter dans une famille complexe a un effet négatif (d'environ 12 pour cent) sur le revenu : l'incidence faible de la pauvreté dans ce type de ménage (voir le chapitre sur « La démographie de la pauvreté ») est donc un effet de leur milieu et de leur ratio de dépendance. Nous trouvons aussi que les individus issus d'un groupe qui est souvent considéré vulnérable, les familles monoparentales, ont ici un revenu supérieur (d'environ 18 pour cent) aux autres individus avec les mêmes caractéristiques mais vivant dans une famille nucléaire. Une explication vraisemblable pour ce résultat surprenant est la possibilité que ces familles ont un apporteur qui est parti chercher du travail dans un centre urbain ou à l'étranger, ce qui fait que ces ménages reçoivent des transferts internes et externes importants. Notons aussi que même si les ménages ayant une femme apporteur principal n'ont pas une incidence de la pauvreté très élevée, nous trouvons un effet significatif, mais faible, du sexe sur le revenu : les personnes vivant dans des ménages ayant une femme apporteur principal ont un revenu par personne de 7 pour cent inférieur à ceux qui ont un homme comme apporteur principal. Ce, après avoir isolé les variables individuelles (telles que le niveau d'étude de l'apporteur principal) et les caractéristiques du ménage (telle que le type de ménage). Finalement, l'âge de l'apporteur principal n'a pas d'impact significatif sur le revenu par personne.

La participation sur le marché du travail a bien entendu un effet sur le revenu ; si l'apporteur principal est salarié, le revenu par personne des membres du ménage augmente de 69 pour cent, par rapport aux personnes vivant dans des ménages où l'apporteur principal est inactif. Un apporteur principal qui travaille pour son propre compte amène une augmentation de 24 pour cent, tandis que si l'apporteur principal est au chômage, le revenu par personne des membres du ménage diminue de 11 pour cent.

Finalement, le modèle identifie un effet net de du niveau d’instruction de l’apporteur principal sur le revenu : le revenu par personne augmente de 103 pour cent lorsque l’apporteur principal a complété le cycle secondaire par rapport au cas où il n’a aucune instruction. Si nous étudions l’effet du niveau d’étude dans les différents milieux (Annexe B), nous trouvons que cet effet est plus important en Aire Métropolitaine (101 pour cent) qu’en milieu rural (91 pour cent), mais que l’effet le plus important se trouve dans les autres milieux urbains, avec un effet de 154 pour cent. Pour l’éducation primaire, l’effet est moins fort, mais il est toujours plus fort en milieu urbain qu’en milieu rural¹⁸.

L’analyse de régression a montré que les caractéristiques des individus et des ménages, tel que le niveau d’étude, l’emploi, et le ratio de dépendance de leurs ménage, ont un effet significatif sur le revenu par personne des Haïtiens, et donc sur leur risque de basculer dans la pauvreté. Néanmoins, quand on isole ces caractéristiques, les disparités de revenu – et de pauvreté – entre le milieu urbain et le milieu rural persistent, ce qui suggère que toute politique visant à réduire la pauvreté en Haïti doit porter une attention particulière aux conditions dans les campagnes qui entravent les activités économiques

Tableau 314 Régression linéaire sur le logarithme du revenu par personne

Variable dépendante : Le logarithme du revenu par personne	Coef.	Std.Err.	T	P> t	[95% Conf. Interval]		e ⁻²
Autre milieu urbain	-0,86	0,10	-8,41	0,00	-1,06	-0,66	0,42
Milieu rural	-0,86	0,08	-10,20	0,00	-1,02	-0,69	0,42
Ratio de dépendance	-0,69	0,07	-10,43	0,00	-0,81	-0,56	0,50
Sexe de l’Apporteur Principal (AP) (femme)	-0,08	0,03	-2,31	0,02	-0,14	-0,01	0,93
Age de l’AP	-0,01	0,01	-0,97	0,33	-0,02	0,01	1,00
Age de l’AP au carré	0,00	0,00	2,49	0,01	0,00	0,00	1,00
Personne seule	0,85	0,07	12,66	0,00	0,72	0,98	2,34
Famille monoparentale	0,16	0,06	2,74	0,01	0,05	0,28	1,18
Couple sans enfant	0,50	0,07	6,98	0,00	0,36	0,64	1,64
Famille élargie	-0,01	0,04	-0,15	0,88	-0,09	0,07	0,99
Famille complexe	0,11	0,06	1,89	0,06	0,00	0,23	1,12
L’AP est salarié	0,53	0,06	8,44	0,00	0,40	0,65	1,69
L’AP travaille pour son compte (auto-emploi)	0,22	0,05	4,36	0,00	0,12	0,32	1,25
L’AP est au chômage	-0,12	0,10	-1,18	0,24	-0,32	0,08	0,89
L’AP a complété le cycle primaire	0,34	0,04	7,70	0,00	0,25	0,43	1,40
L’AP a complété au moins le cycle secondaire	0,71	0,07	9,87	0,00	0,57	0,85	2,03
Nombre de parents à l’étranger	0,17	0,02	10,82	0,00	0,14	0,20	1,19
(Constant)	8,14	0,16	51,22	0,00	7,83	8,46	
n : 7186							
R: 0,32							

¹⁸ Ici, il faut noter que les intervalles de confiance à 95 pour cent sont larges pour les trois milieux, et nous ne pouvons pas exclure que ces différences sont accidentelles.

Conclusion

Ce rapport a documenté des incidences de pauvreté et de pauvreté extrême très importantes en Haïti, beaucoup plus importantes que dans les autres pays de la région, et comparables à celles des pays de l'Afrique Sub-saharienne. L'incidence et la profondeur de la pauvreté sont tous les deux beaucoup plus importantes en milieu rural qu'à Port-au-Prince. Les autres milieux urbains sont légèrement moins pauvres que le milieu rural, mais beaucoup plus pauvres que la capitale. Dans la majorité des ménages pauvres et extrêmement pauvres, il y a des personnes qui travaillent, mais la plupart sont à leur propre compte, et l'auto-emploi ne leur permet pas de sortir ces ménages de la pauvreté. Pour une minorité de travailleurs, un emploi salarié constitue un abri contre la pauvreté. Pour d'autres, ce sont les transferts de parents vivant en Haïti ou à l'étranger qui contribuent à échapper à la pauvreté. Ces deux moyens – le salariat et les transferts – sont plus communs en milieu urbain qu'en milieu rural, et expliquent en partie les disparités en termes de revenu et en termes de pauvreté entre l'urbain et le rural.

Les ressources humaines des ménages sont des facteurs qui déterminent le risque de devenir pauvre. Des ratios de dépendance importants, un niveau d'instruction faible, et – comme on vient de l'évoquer – une absence de parents relativement plus aisés, de préférence à l'étranger, sont les facteurs les plus importants. Mais en plus de ces ressources humaines, il y a une composante géographique importante de la pauvreté en Haïti : un ménage en milieu rural avec des ressources identiques à un ménage dans l'Aire Métropolitaine, aura un revenu plus faible que le ménage à Port-au-Prince. Cette différence vient en toute probabilité de l'absence frappante d'infrastructures et de services (publics) dans le milieu rural qui amène une réduction des rendements des capitaux physiques aussi bien qu'humains.

À la différence des autres pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, la pauvreté rurale n'est pas directement liée au marché de travail, parce que la majorité des pauvres en zone rurale sont des propriétaires de petites parcelles de terre ou travaillent pour leur propre compte comme petits commerçants. Puisque l'essentiel des terres est propriété de ceux qui la cultivent, et la proportion de ménages ayant accès à la terre est plus élevé parmi les ménages pauvres et extrêmement pauvres que parmi les foyers ruraux non-pauvres, la redistribution des terres ne va probablement pas contribuer à une réduction de la pauvreté. Une réforme dans le sens inverse, créant des entités plus larges, auraient des coûts substantiels et des bénéfices incertains. La recherche sur l'économie rurale indique que le rendement des petites parcelles n'est pas a priori plus faible que celui des entités plus larges *si* les conditions structurelles sont favorables, c'est-à-dire si les institutions existent qui permettent de gérer les biens publics tels que les infrastructures, un marché pour le capital et le crédit, la gestion et la protection des droits de la propriété, etc. Comme on l'a vu, ce type d'institutions fait défaut en Haïti, et devrait bénéficier d'une action publique active.

Annexe A¹⁹

La profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté) mesure la distance moyenne entre le revenu des ménages et la ligne de pauvreté, en donnant une distance zéro aux ménages qui sont au-dessus de la ligne de pauvreté. La profondeur de la pauvreté se définit par la formule :

$$PG = \frac{I}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]$$

où y_i est le revenu d'un individu i , et la somme porte uniquement sur les individus pauvres.

La profondeur de la pauvreté varie entre 0 et 1, où une valeur plus importante (c'est-à-dire une pauvreté plus profonde) indique d'une part plus de distance entre le revenu des pauvres et la ligne de pauvreté, et d'autre part une plus forte incidence de la pauvreté.

Si l'on définit le **ratio de l'écart de revenu** (I) par :

$$I = \frac{z - y_q}{z}, \text{ où } y_q = \frac{1}{q} \sum_{i=1}^q y_i \text{ est le revenu moyen des pauvres,}$$

la profondeur de la pauvreté est le produit du ratio de l'écart de revenu (I) et de l'incidence de la pauvreté (H) :

$$PG = I \times H$$

Le ratio de l'écart du revenu est donc le ratio entre la distance séparant le revenu moyen des pauvres et la ligne de la pauvreté, et la ligne de la pauvreté. Par exemple, si ce ratio est de 0,25, le revenu moyen des ménages pauvres s'élève à 75 pour cent du seuil de la pauvreté. Ce ratio peut être utile pour analyser la pauvreté, mais il faut souligner qu'il n'est pas en lui-même une bonne mesure de la pauvreté. Le problème de cette mesure est qu'il dépend de façon implicite de l'incidence de la pauvreté : supposons que des ménages pauvres, mais proches de la ligne de pauvreté améliorent leur niveau de vie et sortent de la pauvreté. Le ratio de l'écart du revenu augmentera

¹⁹ Cette annexe se base sur l'approche du « Recueil de références pour les stratégies de réduction de la pauvreté de la Banque Mondiale ». (Banque Mondiale 2003)

parce que la distance moyenne entre le revenu des pauvres et la ligne de pauvreté s'agrandira (ceux qui se sont sortis de la pauvreté étaient les moins pauvres parmi les pauvres, et, par conséquent, ceux qui restent pauvres sont en moyenne plus loin de la ligne de pauvreté), ce qui laisse penser que la pauvreté s'est approfondie. Pourtant, personne n'a vu sa situation se dégrader et certains ont même vu la leur s'améliorer. Dans cette situation, on verrait que l'incidence de la pauvreté H , aussi bien que la profondeur de la pauvreté PG , diminuerait, ce qui indique que la pauvreté a été réduite. Ce problème ressort du fait que le ratio de l'écart du revenu prend en compte seulement les pauvres, tandis que les deux autres mesures analysent la situation pour toute la population.

Par rapport à l'incidence de la pauvreté, la profondeur de la pauvreté échappe au premier défaut mentionné, mais pas au deuxième. En effet, une réduction du revenu d'un ménage pauvre entraîne une augmentation de la profondeur de la pauvreté. Mais un transfert de ressources d'un ménage pauvre à un ménage plus riche ne change pas la profondeur de la pauvreté si les deux ménages sont en dessous de la ligne de pauvreté avant et après le transfert. Par contre, si le ménage bénéficiaire est amené par-dessus la ligne de pauvreté, la profondeur de la pauvreté est réduite. Il y a donc un cas de figure où les ménages pauvres voient leur ressources diminuer sans que l'incidence de la pauvreté ne le reflète. Il convient donc d'utiliser la troisième mesure de la classe FGT pour remédier à ce défaut :

La sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré) tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. L'utilisation de l'écart de pauvreté au carré revient à pondérer l'écart de pauvreté en fonction de lui-même, de manière à privilégier les personnes en situation d'extrême pauvreté. Elle est définie par :

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]^2$$

La sévérité de la pauvreté varie entre 0 et 1. Elle prend la valeur 0 si tous les ménages ont un revenu au-dessus de la ligne de pauvreté, et la valeur 1 si tous les ménages ont un revenu zéro. La valeur de sévérité de la pauvreté est toujours inférieure à celle de la profondeur de la pauvreté, qui est à son tour toujours inférieure à celle de l'incidence de la pauvreté. La sévérité de la pauvreté est une mesure qui est moins facile à comprendre et à communiquer, mais ne présente pas les défauts des deux autres mesures évoqués plus haut.

Dans les analyses, il est important d'utiliser la sévérité de la pauvreté ou la profondeur de la pauvreté en plus de l'incidence de la pauvreté, car ces trois mesures traduisent des aspects différents de la pauvreté. En effet, une analyse fondée uniquement sur l'incidence de la pauvreté conclurait à une plus grande efficacité des politiques qui permettent aux mieux lotis parmi les pauvres (ceux qui se trouvent au plus près de la ligne de pauvreté) d'échapper à la pauvreté. En utilisant la sévérité de la pauvreté ou la profondeur de la pauvreté, par contre, l'analyse mettrait l'accent sur l'aide apportée aux individus les plus éloignés de la ligne, soit les plus pauvres parmi les pauvres.

Annexe B : Résultats des régressions

Tableau 32 Regression

Code de variable	Nom de variable
Deprat	Ratio de dépendance
mpsex_rc	Sexe de l'AP (femme)
Mpage	Age de l'AP
Mpagesq	Age de l'AP au carré
htype1	Personne seule
htype3	Famille monoparentale
htype4	Couple sans enfant
htype5	Famille élargie
htype6	Famille complexe
emp1	L'AP est salarié
emp2	L'AP travaille pour son compte (auto-emploi)
emp3	L'AP est au chômage
ed_dum2	L'AP a complété le cycle primaire
ed_dum3	L'AP a complété au moins le cycle secondaire
Relno	Nombre de parents à l'étranger
_cons	(Constant)

Survey linear regression - Aire Metropolitaine

pweight: relpond

Strata: stratum

PSU: ucnum

Number of obs = 1864

Number of strata = 6

Number of PSUs = 146

Population size = 2669.2552

F(15, 126) = 15.65

Prob > F = 0.0000

R-squared = 0.2373

Subpopulation no. of obs = 1006

Subpopulation size = 1663.465

logpc	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
deprat	-.6875439	.1465738	-4.69	0.000	-.9773282	-.3977595
mpsex_rc	-.0519431	.0713631	-0.73	0.468	-.1930318	.0891456
mpage	.020133	.0191145	1.05	0.294	-.0176574	.0579234
mpagesq	-.0001376	.000211	-0.65	0.515	-.0005546	.0002795
htype1	.8512203	.1695665	5.02	0.000	.5159782	1.186462
htype3	.1208051	.1747629	0.69	0.491	-.2247105	.4663207
htype4	.4745423	.169966	2.79	0.006	.1385104	.8105742
htype5	.0273709	.094708	0.29	0.773	-.1598719	.2146137
htype6	.0575297	.1109622	0.52	0.605	-.1618486	.276908
emp1	.4284891	.1225002	3.50	0.001	.1862996	.6706787
emp2	.0221813	.1452222	0.15	0.879	-.2649309	.3092934
emp3	-.0721352	.1795521	-0.40	0.688	-.4271193	.2828488
ed_dun2	.439208	.1151188	3.82	0.000	.2116118	.6668041
ed_dun8	.6985143	.144052	4.85	0.000	.4137157	.9833129
relno	.168932	.0259256	6.52	0.000	.1176757	.2201884
_cons	7.668827	.4718355	16.25	0.000	6.735983	8.601671

Survey linear regression - Other Urban

pweight: relpond
 Strata: stratum
 PSU: ucnum

Number of obs = 6006
 Number of strata = 18
 Number of PSUs = 396
 Population size = 5724.9574
 F(15, 364) = 14.11
 Prob > F = 0.0000
 R-squared = 0.2311

Subpopulation no. of obs = 1182
 Subpopulation size = 975.65614

	logpc	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
	+						
depr at		-.5731894	.1665414	-3.44	0.001	-.9006531	-.2457257
mpsex_rc		-.1175923	.0813014	-1.45	0.149	-.2774519	.0422673
mpage		-.0008244	.0120445	-0.07	0.945	-.0245071	.0228583
mpagesq		.000101	.0001253	0.81	0.421	-.0001454	.0003475
htype1		1.140086	.1731568	6.58	0.000	.7996143	1.480557
htype3		.286981	.1564286	1.83	0.067	-.0205982	.5945602
htype4		.3124449	.2329193	1.34	0.181	-.1455349	.7704248
htype5		.0233349	.1144884	0.20	0.839	-.201779	.2484487
htype6		.2702196	.1507507	1.79	0.074	-.0261953	.5666346
emp1		.4127692	.1437528	2.87	0.004	.1301138	.6954246
emp2		.1523058	.1066056	1.43	0.154	-.0573085	.36192
emp3		-.2158449	.2242081	-0.96	0.336	-.6566962	.2250064
ed_dun2		.3847584	.1174757	3.28	0.001	.1537706	.6157463
ed_dun8		.9323599	.1148181	8.12	0.000	.7065977	1.158122
rel no		.2430076	.0351589	6.91	0.000	.1738761	.3121391
_cons		6.975269	.3344399	20.86	0.000	6.317673	7.632864

Survey linear regression - Milieu rural

weight: rel pond
Strata: stratum
PSU: ucnum

Number of obs = 6090
Number of strata = 17
Number of PSUs = 379
Population size = 5437.4898
F(15, 348) = 51.20
Prob > F = 0.0000
R-squared = 0.1584

Subpopulation no. of obs = 4998
Subpopulation size = 4546.8789

	logpc	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]
depr at		-.7171746	.0827356	-8.67	0.000	-.8798774 -.5544718
mpsex_rc		-.0595411	.0406655	-1.46	0.144	-.1395114 .0204292
mpage		-.0122087	.0062873	-1.94	0.053	-.0245729 .0001556
mpagesq		.0002033	.0000598	3.40	0.001	.0000856 .0003209
htype1		.787763	.0814492	9.67	0.000	.6275899 .947936
htype3		.1470749	.0656245	2.24	0.026	.0180218 .2761281
htype4		.5360787	.084429	6.35	0.000	.3700458 .7021116
htype5		-.0210873	.0491291	-0.43	0.668	-.1177016 .0755271
htype6		.0820152	.0788996	1.04	0.299	-.0731439 .2371742
emp1		.601872	.0900354	6.68	0.000	.4248139 .7789301
emp2		.2807938	.0583512	4.81	0.000	.1660439 .3955438
emp3		-.1928935	.1666182	-1.16	0.248	-.5205547 .1347677
ed_dun2		.3111441	.0478606	6.50	0.000	.2170244 .4052637
ed_dun3		.6475239	.1061714	6.10	0.000	.4387337 .8563141
rel no		.1428767	.0226498	6.31	0.000	.098335 .1874185
_cons		7.447039	.1836721	40.55	0.000	7.085841 7.808238

Bibliographie

Banque Mondiale (1990) : *Rapport sur le développement dans le monde 1990*, Washington D.C: The World Bank.

Banque Mondiale (2002) : *World Development Indicators 2002*, Washington D.C: The World Bank.

Banque Mondiale (2003) : *Stratégies de réduction de la pauvreté, Recueil de références*, Chapitre 1 et Notes Techniques, accessible en ligne sur le site internet de la Banque Mondiale à

<http://www.worldbank.org/poverty/french/strategies/frtoc.htm>

Egset, Willy (2003): “*Rural livelihoods*”, chapter5, *Living Conditions in Haiti*, Willy Egset and Nathalie Brisson Lamaute (eds) (forthcoming), Port au Prince: IHSI:

Foster, J., J. Greer et E. Thorbecke (1984) : « A Class of Decomposable Poverty Measures » *Econometrica* Vol. 52 pp 761-765

Griffin, Keith (1999): “*Rural Poverty in Latin America*”, Working Paper Series I-5, Washington D.C: Inter-American Development Bank.

International Labour Office (1990): *Surveys of economically active population, employment, unemployment and underemployment. An ILO manual on concepts and methods*. ILO: Geneva.

Khan, Mahmood H. (2000): “*Rural Poverty in Developing Countries – Issues and Policies*”, IMF Working Paper 00/78, Washington D.C.: International Monetary Fund.

Lorenz, M.O. (1905): “Methods of Measuring the Concentration of Wealth” in *Publications of the American Statistical Association*, New Series, June 1905, pp. 209-219

Lundahl, Mats (1979): *Peasants and Poverty: A Study of Haiti*. Phd. dissertation, Lund: Lund University

McKay, A (2000): “Should the Survey Measure Total Household Income?”, in *Designing Household Survey Questionnaires for Developing Countries*. Margaret Grosh and Paul Glewwe (eds), Washington D.C: The World Bank

Modigliani, F. : “*The Life Cycle Hypothesis of Saving*”, with A. Ando, 1963, AER

Oxley Howard, Jean-Marc Burniaux, Thai-Thanh Dang and Marco Mira d'Ercole (1997) : "Income distribution and poverty in 13 OECD countries" in *OECD Economic Studies* No. 29, 1997/II pp.55-94

Pedersen, J. K. Lockwood (2001): *Determination of a Poverty Line for Haiti*. Oslo: Fafo

Ravallion, Martin (1992) : "*Poverty Comparisons – A guide to concepts and methods*". World Bank LSMS working paper No. 88, Washington D.C: The World Bank.

Ravallion, Martin and Quenting Wodon (1997): "*Poor people or poor places*", *Policy research working paper 1798*, Development Research Group, World Bank, Washington D.C: The World Bank.

Chen, Shaohua et Martin Ravallion (2000) : "*How did the world's poorest fare in the 1990s?*" *Policy research working paper 2409*, Development Research Group, World Bank, Washington D.C: The World Bank.

Reddy, Sanjay G et Thomas W. Pogge (2002) : *How not to count the poor*

World Bank (2003): *Inequality in Latin America and the Caribbean - Breaking with History?* World Bank Latin American and Caribbean Studies, Washington D.C: The World Bank.